



Esquisse d'une histoire de Cézas

Situation

Le territoire de Cézas est situé entre la crête de la Fage au nord, des Cagnasses et du Ranc de Bane au sud, du valat des Gours et de l'Argentesse à l'est et une ligne après le col du lac à l'ouest.

Le village lui même est situé sur le col qui relie la Fage aux Cagnasses. Au croisement du chemin maintenant disparu entre Ganges et St Roman et celui de Sumène à St Hippolyte par Valatougès qui jusqu'au XVIII^e siècle était un raccourci sur la route de Provence au Rouergue. Le territoire de la commune est entrecoupé de nombreux valats.

Origine

Région très lointainement occupée par les hommes ; trace d'hommes dans les basses Cévennes - 55 000 ans ; de nombreuses grottes en attestent et de nombreuses trouvailles d'outils, d'armes , parures.

-5000 l'homme fait réellement sont apparition dans les Cévennes (dolmens et menhirs de la région (Ginestoux). Ce sont des bergers. De cette époque date les vieilles drailles de transhumance.

Au XIX^e Mr Lacroix de Cambo a trouvé dans un champ divers objets en bronze du VI^e siècle avant JC. (Launacienne). Cette cachette de fondeur ou de chaudronnier ambulante est constituée de nombreux débris métalliques, une vingtaine de bracelets entiers ou cassés, un fort joli anneau en bronze massif et un fragment de vase ou de coupe , ornés de dessins très variés. Ces objets sont maintenant au musée archéologique de Nîmes.

Ensuite la région a été occupé par les Celtes -400 ; on trouve des noms Théron (source en celte) col du lac mais il n'y a pas une goutte d'eau ce nom vient de lake en celte qui veut dire dalle de pierre et les terres sous le col s'appellent les lauzières et dans une parcelle s'extrait au XVII^e des lauzes.

Village gallo romain ?:

Cézas a peut être été à l'origine une villa gallo romaine appartenant à un certain Caesius
Argument pour et contre. Cela reste une hypothèse

Xe siècle

L'Histoire commence au Xe siècle avec la création de la baylivie, viguerie puis baronnie de Sauve qui était sous la suzeraineté des comtes de Toulouse.

La viguerie de Sauve comprenait à partir de sa création les communautés suivantes: Sauve Ceyrac Aguzan Conqueyrac Saint-Hippolyte Pompignan Montolieu la Cadière Baussels Moulès Cézas Cros Cambo Saint-Roman de Codières Logrian Puech favard Bragassargues Galbriac Quissac Roque Comiac Brouzet Liouc Corcomme St Pierre de Vaquièrre St Félix de Pallières St Martin de Sossenac.

Le territoire de St Martin de Cézacio est à la limite de la viguerie, Sumène n'en fait pas partie elle appartient à celle de Hierle.

Pourquoi un village dans un lieu où il n'y a ni source , ni ruisseau, uniquement un gour?
Est-ce pour contrôler les voies, taxer les passants ? taxer les troupeaux qui montent en transhumance par la draille ?

XI-XIIe siècle voit le recul de la forêt, des noms de terroirs en garde le souvenir : issartade, issaratas, la rompieda, lissard del cardaire, lissart de vidat, lissartet, lusclade, uscladet, plan (terrain que l'on a dénudé) lou plan, lou plan de al cournaré, lou plan del caila, planescat

La population s'accroît, les besoins en terre s'accroissent. La réponse : l'aménagement en terrasse se fait pour sa plus grande part dans la seconde moitié du XIe siècle pour ne s'achever qu'au siècle suivant

A cette époque on trouve un habitat épars, des mas isolés, une église seule avec son cimetière, tel encore Conqueyrac actuellement

Les cultures partent du cœur du mas, jardin, canebière, pour aller vers les hauteurs, champ, bois et plus tard aussi châtaigneraie puis patus communaux à la limite du terroir vers la crête de la Fage et des Cagnasses.

Les premiers mas de Cézas sont-ils le fait de paysan qui s'installent de leur propre chef ou sont-ils attirés par le seigneur de Cézas qui leur donne une manse c'est à dire des terres pour y vivre avec leur famille contre une rémunération annuelle et perpétuelle en argent et en nature ?

Au XII siècle sur les emplacements situés sur les hauteurs stratégiques avec une excellente visibilité près des voies de communication on construit des tours uniques, tours carrées ; ces petits donjons peuvent appartenir à un réseau de tour signaux, lieux de défense ou l'on peut se réfugier et être un lieu de surveillance.

Est-ce l'origine de Cézas ?

En 1806 Etienne Devillas propriétaire du château de Cézas écrira : que sa propriété est « le premier édifice élevé dans la commune » et parle « d'une succession immémoriale et non interrompue de 7 à 8 siècles »

On a constaté que la tour du château de Cézas était visible de Ganges, St Hippolyte et des mas de Cézas avant la reforestation et l'accroissement des arbres.

Nous trouvons alors une famille noble de Cézacio, vassal des Bermond de Sauve

Aux alentours de 1200 le nom de famille se généralise chez les paysans.

En 1255 nous avons la première mention d'un habitant de Cézas ; noble Guillemo de Sezano auquel le roi rembourse 5 sous trop perçu sur les impôts

En 1293 la baronnie de Sauve qui avait été confisqué à la famille des Bermond d'Anduze par Simon de Montfort était ensuite passé possession du roi de France. Elle va devenir la propriété de l'évêque de Maguelonne. Le roi l'échange contre des terres près de la mer. Les négociations vont être serrées le roi gonflant les ressources.

A cette occasion il est fait un recensement des revenus de la baronnie et en particulier du nombre de feux par village car à l'époque l'énergie vient du travail des hommes

Cézas a 29 feux soit 29 familles et environ 145 habitants.

J'ai trouvé 27 noms de famille autour de cette date de famille césarienne : entre 1250 et 1350 Mais que 12 noms avant et en 1293.

A partir de 1293 nous avons des documents. Le notariat s'installe d'abord à Sauve puis dans à Ganges, Saint-Hippolyte et Sumène entre autres.

Cézas est donc une communauté d'habitants avec son seigneur, son église et son curé . Les habitants doivent les droits féodaux au seigneur et la dîme au curé .

Les droit féodaux sont d'abord une censive à payer annuellement et à perpétuité partie en argent, partie en nature suivant les cultures du mas et différentes autres redevances tel le droit de lods et vente, entrées, issues d'homme et de femme à cause de mariage, tolte, hommages « hommage et serment de fidélité et qu'il fait a deux genoux et les mains jointes entre les mains du seigneur ».

Le paysan mis en possession d'un mas peut le transmettre, le vendre en totalité ou en partie et échanger des parcelles.

A Cézas la dîme est de 1/12^e des grains et du raisin. Les jardins et les canebières ne sont pas dîmés

On cultive le froment, le seigle, l'avoine et l'orge, le millet, les légume, la vigne on élève les moutons, les porcs et les poulets. C'est ce que l'on déduit des reconnaissances féodales connues de l'époque. Ensuite viendra les châtaignes blanches (sèches) et les châtaigne fraîches.

A cette date les mas de la Condamine, de Valloubière et le mas del Mas sont nommément cités.

Ils sont tous situés dans des endroits d'où l'on voit très loin. Il existe aussi le mas de la Sumenarié et celui qui deviendra le château.

Le XIV^e siècle

Aux nobles de Cézas succède les nobles de Sumène alias de Cézas.

Ces noble de Sumène viennent-ils du château de Galan à Sumène ? un de leur cadet aurait-il épouser une noble de Cézas ?

Le 3 janvier 1324 noble Raimond de Sumène du lieu de St Martin de Cézacio fonde un chapelle en l'église de Saint-Hippolyte de Rochefourcade à la mémoire des seigneurs de Cézas. A noter que son frère est prieur de Saint-Hippolyte .

1340-1380 les débuts de la guerre se conjugue avec les premières grandes épidémies de peste (1348-1360) plus disette 1373-1374 accompagné d'une forte poussée fiscale enfin localement des révoltes paysannes

C'est une période ou la densité de population est très élevée mais entre 1302 et 1348 vont se succéder des inondations , des disettes et des famines.

Et sur des populations affaiblies par cette succession de calamités vient se superposer la peste, la grande peste de 1348-1360 qui va éliminer entre un tiers et la moitié de la population de l'Europe et qui être endémique jusqu'au XVIII^e siècle.

Sur Cézas apparemment la peste a peu frappé peut être la famille de l'Espinasse qu'on ne retrouve pas après 1350. Mais on n'a pas assez de document pour suivre vraiment les familles.

Nous constatons que les familles de Sumène, de Condamine, del Croix, Martin, Valloubière, del Mas sont toujours présentes.

A cela s'ajoute avec une forte poussée fiscale : la taille royale est établie en 1348. Elle repose sur les biens roturiers.

Le pays souffre des violences des grandes compagnies qui ravagent souvent les Cévennes et le bas Languedoc. Il est difficile de se représenter les ruines que les routiers laissent derrière eux après 1356. Les Anglais vainqueurs à Poitiers ayant licencié beaucoup de bande, du Gévaudan ou du Rouergue, les routiers descendent en Languedoc par la vallée de l'Are de l'Hérault et du Vidourle (le Rouergue appartient au Anglais depuis 1362, cédé par Jean le Bon par le traité de Calais)

En 1359 3000 routiers ravagent le bas Languedoc et remontent vers Ganges. En 1361 la même bande passe du Lodévois dans les Cévennes et s'empare du Vigan qui subit une dévastation en règle.

Les milices de Montpellier en anéantissent une partie vers Ganges.

1363 à Noël Une compagnie de routiers composée de mercenaires français et anglais s'empare de Durfort qu'elle met au pillage. Ces bandes armées ravagent périodiquement la contrée durant une douzaine d'année

1370-1380 Dans les villes de la région (Vigan, Sumène, Aulas, Sauve, Meyrueis) on bâtit des murailles on répare les fortifications car anglais et routiers sont souvent dans la région En 1377 une bande de brigand tiennent l'Espérou et enlèvent à ce passage les marchandises et les troupeaux. Ils font même des courses jusqu'au Vigan Sumène et Ganges. (Gorlier)

Ces exactions entraîne une grande famine en 1374

Il faut imaginer la situation des habitants de Cézas lorsqu'une troupe de routier est signalée : les maisons en pierre sèche et toit de chaume n'offre aucune protection. Il faut se réfugier ou dans la tour de Cézas ou dans l'église qui a l'époque n'a pas de fenêtre à part une ouverture dans le chœur et une petite porte au nord. On s'y réfugie avec ses quelques sous, ses sacs de grains et ses bêtes. car perdre ses biens s'est la mort assurée, plus de nourriture.

1391 Les papes d'Avignon ont besoin d'argent donc ils se réservent la collation d'une infinis de bénéfices (Évêchés abbayes prieurés). Il en coûtait beaucoup pour obtenir les bulles de collation, c'était ordinairement le revenus d'une année entière du bénéfice.

C'est peut être à cette époque que St Martin de Cézas est devenu un prieuré à moins qu'il soit d'origine filiale d'une abbaye ?.

Le montant des dîmes perçu par les prieurs diminue du fait de la diminution des hommes et les destructions vers la fin du XIV^e les prieurés de St Martin de Cézas et St Pierre des liens de Cambo sont réunis et ne formeront jusqu'à la révolution qu'un seul prieuré celui de Cézas et son annexe de Cambo possédé par un même prieur et une seule paroisse. Jusqu'à la fin du XVI^e siècle les impôts royaux seront attribués en une seule entité « Cézas et Cambo ».

¹ - En 1425 les deux paroisses sont réunis cf la répartition d'un subside de Charles VII

Les communautés prennent peu à peu leur indépendances face aux seigneurs. Cela commence par la nomination de syndic pour résoudre un problème puis par la nomination de consuls . Alès a des consuls en 1275. On ne connaît pas à quel époque le consulat s'est établi à Cézas..

A Cézas deux consuls sont élus chaque année par l'assemblée des chefs de famille. Ils gèrent les affaires de la communauté : les problèmes avec le seigneur, les délimitations avec les communautés voisines, la collectent des impôts.. Ils sont assistés d'un conseil général qui à Cézas regroupe tous les chefs de famille. La vie communale est très vivante, la charge de consul tourne sur les familles les plus aisées.

XVe siècle

Le XV sera celui du bas niveau de population : rareté de l'homme

L'antagonisme entre les seigneurs et les communautés se développent par rapport aux pâturages communaux ; les seigneurs les considèrent comme une réserve qui sert au pacage pour leurs troupeaux alors que les communautés en revendiquent l'usage comme un bien commun.

10 novembre 1434 compromis entre Pierre de Lacroix et Jean de Solier habitant de Cézas d'une part et noble Pierre de Sumène pour raison de pasturages arbitrage de Pierre Brunel de La Cadière et Guillaume Alazard de Saint-Hippolyte /

9 décembre 1437 transaction entre les habitants de Cézas Pierre Guay alias Dumas, André Audibert du mas de la Croix, Jean de Valloubière du mas de Vallobière, Jean Solier alias Carle du mas de la Condamine, Pierre Delacroix alias Boysset, Jean Pomaret du mas de Espinasse, Jean Martin de la Martinarié, Pierre Barafort, Pierre Ferrier ... d'une part et noble Pierre de Sumène d'autre...

12 novembre 1479 transaction pour noble Blaise de Folhaquier fils de noble Léonard et Michel Solier faisant pour eux et autres habitants de Cézas d'une part et Jean Aldebert dudit Cézas relative aux biens communaux de Cézas

Lorsque la guerre s'éloigne et la vie reprend son cours normal. Il y a les perdants et les gagnants ; les perdants c'est la famille de Sumène qui est ruiné ; la rareté des hommes a diminué les cultures, les droits féodaux ne rentrent plus..

Noble Pierre de Sumène vend peu à peu ses droits seigneuriaux et des terres. En particulier il vend des terres en 1447 à noble Guillaume Olivier du château des Oliviers à Moulès qui a épousé Hélix Gay du mas del mas de Cézas.; il vend aussi en 1449 des terres à Léonard Peyridier de Saint-Roman de Codières qui a épousé en 1445 la fille de Guillaume Olivier.

C'est à cette époque que se constitue les principales familles de Cézas qui vont se perpétuer jusqu'au XIX et XXe siècle pour certaines

Léonard Peyridier va reprendre le nom de sa grand-mère Agnès de Folhaquier (qui était de St André de Valborgne) et se nommera Léonard de Folhaquier alias de Peyridier.

Il possède des biens et des droits sur certains mas de Saint-Roman, La Cadière, Cros, Saint-Hippolyte et Cézas dont il devient le seigneur.

Cette lignée par les filles possédera le domaine de Cézas, domaine seigneurial avec comme centre le mas de la Déodarié appelé aussi le château jusqu'en 1925. Ce succéderont les familles Aubanel , Ricard, Devillas et Parran.

La famille de Sumène conservera des terres dont une terre noble et le mas de la Suménarié. Elisabeth de Sumène épouse André Gay alias del Mas du mas del Mas. en 1451. Les descendants de cette famille vivront à Cézas jusqu'en 1852.

Une sœur d'André Gay Hélix Gay épouse en 1444 Jean Audibert du Vigan qui s'installe au mas de Lacroix. Les Audibert se succéderont jusqu'au début du XXe siècle ou il n'y aura que des filles.

Les Gay restent au mas del Mas qui devient le mas del Gay. Leur descendant installés à St Bazille au début du XVIIIe siècle vendront le mas en 1810 aux Audibert.

Nous avons également les familles Vallobière et Lafabregue au mas de Vallobière, Pomaret au mas de l'Espinasse, Martin au mas de la Martinarié, Ferrier alias Teron au mas du Teron, St Remeze qui devient Saint Remezy au mas du Ferrand.

Le village s'agrandit par adjonction de partie de maison ou par de nouvelle maison et peu à peu l'on ne cite plus les noms des mas intégrés au village. Le nom de mas del Boissié, de l'Espinasse, du Bruc ou du Peyrou vont disparaître. Le mas de la Martinarié sera inclus dans le mas de Lacroix. Le mas de la Bastide disparaît avant le XVIIe siècle date à laquelle il ne reste plus une pierre pour indiquer sa place.

Le village s'est constitué : deux voies une nord sud et l'autre est, ouest se croisent au lieu de la place publique qui est ombragé par un noyer, lieu important de la vie villageoise ; on y réunit le conseil général, le consul y rend ses comptes, le notaire y établi des actes ; une auberge est situé à côté. Les maisons se répartissent le long de la rue publique (axe nord sud).

XVIe siècle

La première partie du XVIe siècle va être une période d'expansion et d'accroissement de la population.

En Cévennes la châtaigneraie s'accroît.

En 1552 Les arpenteurs nîmois parcourent le diocèse civil de Nîmes et ils mesurent les surfaces, pour évaluer les revenus cadastraux. Ils décrivent également les maisons, malheureusement la description de Cézas n'a pas été conservé sauf celle du mas de la Sumenarié dans les biens nobles.

C'est sur cette base que seront calculés les impôts globaux pour chaque viguerie et chaque village puis pour chaque habitant et ce jusqu'à la révolution.

Cézas possède alors 29 bâtiments répartis en maisons, jasses, palliers et autres bâtiments

Jardins azagan (arrosant) et sécant représentent 1% des surfaces

Les terres cultivables représentent 12% des surfaces et 25% de la valeur

Les vignes et prés représentent 1 % de la surface 2% de la valeur

Les castanets représentent 2% de la surface et 6% de la valeur

Les bois glandier (chênes)devois représentent 23% de la surface et 25,8% de la valeur

Les devois plumatz (bois pelard : un bois qu'on a dépouillé de son écorce pour faire du tan) représentent 44% de la surface et 35,5 de la valeur

les hermes (herme terres incultes ou improductives ;terres périphériques peu cultivables

servant au pacage des animaux) garrigues et pasturalz représentent 18 % de la surface et 3 % de la valeur.

Le mas de la Sumenarié est décrit ainsi : une maison a deux étages partie crote (*partie voûtée*) partie sellier partie escurie, estable, pallier (*grenier*) porsieu (*soue*) galinié (*poulailler*) et citerne et cour close et un four.

Vers 1550 la levée des tailles fut donnée aux enchères au début de chaque année. En 1557 la levée des tailles est faite par Marcellin Ferrier du mas du Teron. Le montant des impôts est de nonante huit livres 3 sous 13 deniers.

1557 le 6^e jour du mois de Janvier estant constitué en personne Jehan Vallobière du mas de Vallobière, Pierre de la Fabrègue dudit mas, Estienne Aldibert du mas de la Croux, Pierre Vallobière filz de Martin, Anthoine Solier du mas de Carles, Anthoine Salles du mas del Boissier, Johan Puech dudit mas de la Crux, Mathieu Remesi du mas del Terond, Anthoine Gay du mas del Terond, Mathieu et Jehan Remesi consuls et Anthoine Gay du mas de la Sumenarié du lieu et paroisse de Cézas diocèse de Nisme lesquels tant en leurs nom que de touz les aultres dudit lieu de Cézas ont bailhé comis par ces presentes baillent à Marcellin Ferrier du mas del Terond dudit lieu et paroisse présent et acceptant la levée de la tailhe de l'année

Suite à toutes les dérives des clercs la religion réformée se répand et de 1559 à 1598 les guerres de religions vont se succéder.

La région est aux mains des protestants. Cézas est relativement protégé. Mais la levée des hommes et l'accroissement des impôts pour payer les hommes de guerre vont peser sur la communauté mais moins que dans la plaine dont un texte dit « ayant été continuellement mangé, pillé et ravagé par l'ami et l'ennemi ». Les demandes sont incessantes demande de mulets, de charrettes et d'argent. Les impôts vont plus que doublé pendant la période. Les maladies accompagnent la guerre. Dans son testament Jean Delpuech de la Nible à Saint-Roman 1579 écrit « ayant crainte de peste et de guerre ».

En 1561 les protestants dévastent les églises des environs brisant les statues et brûlant les tableaux. L'abbaye de Sauve est pillée, les moines dispersés et les archives détruites ; de même pour l'abbaye de Tornac et celle de St Germain de Montaigu. Trois abbayes qui avaient des droits féodaux sur Cézas. Donc on ne peut savoir si Cézas est une fille d'une de ses abbayes ou une cure mise en commandite.

L'église est abandonnée, le service arrêté.

En 1562 les états huguenots de Nîmes décident l'adjudication du revenu décimal et le versement du fermage aux églises réformées.

En 1574 l'affermage de la dîme par les protestants est remporté par André Solier marchand de Sauve pour la somme de 200 livres pour Cézas et Cambo.

En 1575 c'est Sabatier de Saint-Hippolyte qui emporte les enchères pour le prieuré de Cézas et Cambo

En 1584 c'est Antoine de Lafabrègue et Michel Puech laboureurs de Cézas qui sont rentiers du prieuré de Cézas et Cambo pour 300 livres par an. Elle est payée en partie en argent en partie en nature (châtagnes) par les habitants.

Les prieurés catholiques ne rapportant plus il change de titulaire rapidement. En 1567 c'est François Dadre le prieur, en 1570 Jean Novit, en 1571 Antoine Grégoire, en 1572 Jean Deleuzière puis Antoine Pons et en 1577 Jacques Barthélemy.

Les paysans profitent de la situation en essayant de ne plus payer les droits féodaux.

Au niveau national l'église est poussé à vendre une partie de ses biens pour payer la guerre contre les protestants. L'évêque de Montpellier vend la baronnie de Sauve à Simon Fize secrétaire d'état qui la revend au connétable de Montmorency.

Le différent sur les terres communal entre le seigneur de Cézas Antoine de Folhaquier et les habitants de Cézas s'exaspère. En 1572 un compromis est passé. Les terres sont partagées entre tous les habitants en fonction du montant de leur taille (impôt). En 1574 c'est chose faite.

Les bénéficiaires :

Antoine de Folhaquier

Antoine Guay Sr de la Suménarié

Michel Puech de Cézas

Antoine Salles de Cézas

Antoine Sollier de Cézas

Claude Vallobière du mas de Valloubière

Jean Serre pour sa femme Anthonie Gaye de Cézas

Jan Gay du mas de Martin

Jean Remesy du mas de Ferrand

Jean Gay du mas del mas

Antoine de Lafabregue du mas de Valloubière

Jean Vallobière du mas de Valloubière

François Gay du mas du Terond

André Granier du mas de Terond mari de Catherine Ferrière

Antoine Ferrier du mas de Therond

Mathieu Remesy du mas du Terond

Etienne Audibert du mas de Lacroix

soit 17 familles vivant dans 8 mas dont 1 mas du village et 4 habitants du village.

A partir de cette date les ventes par les Folhaquier de bœufs aratoires avec leurs harnais aux foires de Ganges vont disparaître. Il ne restera que l'élevage du mouton.

En 1591 noble Charles de Folhaquier escuyer du lieu de Cézas fait son testament : ... « considérant l'incertitude de ceste vie et les hasards quil convient passé estant **homme de guerre** ... »

En 1594 il afferme son domaine à Jean et Etienne Ferrier du mas du Teron. A partir de cette date le domaine de Cézas ne sera plus géré par son propriétaire mais par une succession de fermier. Il est affermé à demi fruit. Charles de Folhaquier se réserve une partie de la maison un châtaignier et le miel des ruchers. Il laisse 60 bêtes à laine, 20 chèvres, deux mulets deux paires de bœufs et un pair de vaches, des porcs et un grand chaudron.

En 1596 dans le recensement des biens appartenant à Henry de Montmorency dans le comté d'Alès il est dit qu'il possède « les totales juridictions haute, moyenne, basse, mère, mixte et impere de tout les lieu et paroisse St Martin de Cézas

Distant dudit St Yppolite 1 lieu

Aux quels les dits lieu et paroisse y a 18 feux »

En 1597 c'est Jean Aubanel qui est rentier du prieuré de Cézas et Cambo qui est revenu au prieur catholique pour 360 livres. Il passe un accord devant Pierre Audibert notaire royal de Cézas.

Dans le contrat d'afferme de la dîme, il est précisé sans plus de détail que le fermier devra faire faire le service divin à Cézas.

Jean Aubanel est fils cadet d'un marchand de Saint-Hippolyte. Il a été pendant la fin des guerres de religion capitaine d'une compagnie protestante et marchand. Donc il a fait fortune. Il achète la paix venue des titres tel celui de viballif de la baronnie de Sauve. Il est propriétaire peu de temps du mas de Lacroix

Son frère Antoine Aubanel dit capitaine pontel a aussi été capitaine protestant et marchand a entre autre été chargé de défendre la ville de Viols. Ensuite il a acheté des terres à Montolieu ; en particulier il achète terre après terre le mas de la Devèze. Il meurt jeune laissant pour héritier Benjamin Aubanel qui épousera vers 1605 Marie de Folhaquier héritière du domaine de Cézas.

A partir de l'édit de Nantes 1598 les habitants protestants devront payer la dîme au prieur catholique et payer en plus les gages de leur pasteur.

En 1593 la communauté de Cézas fait établir un compoix qui est un document fiscal qui inventorie tous les biens de chaque famille et les évaluent afin de répartir l'impôt

XVIIe siècle

En 1602 au mas de la Condamine il n'y a que des filles, l'aînée épouse Jacques Delpuech cadet du mas de la Nible de Saint-Roman. Leur descendant y vivront jusqu'en 1800.

Jacques Gay de la Sumenarié se retrouve dans la même situation sa fille aînée épouse Jean Delpuech cadet aussi du mas de la Nible en 1642 dont la branche aînée continuera jusqu'à la mi XIXe siècle et les branches cadettes jusqu'au 20^e siècle.

En 1602 pour obtenir la dîme des habitants de Cézas le prieur Marc Imbert devra passer un compromis avec les habitants dont nous ne connaissons pas les bases puis le faire confirmer devant la cour du sénéchal de Montpellier et celle du parlement de Toulouse

Cette même année nous avons le détail de la dîme en argent par chaque famille. Charles de Folhaquier et Fulcrand Gay de la Suménarié ne paient pas pour les gages du capelan qui vient dire la messe car les 2 premières famille de Cézas sont protestantes.

Il y a 36 redevables de la dîme à Cézas dont 23 habitants de Cézas et 13 habitants forains (domiciliés dans d'autres villages) dont 4 descendants d'habitants de Cézas.

Les Folhaquier paie 17% de la dîme,

les Gay de la Suménarié 12 % ;

ensuite les montants vont de 9% pour Lafabrégue puis à 4% pour Michel Puech jusqu'à 0,3% pour Etienne Puech.

Un mas est déjà passés dans les mains d'un marchand de Ganges le mas du Ferrant qui le mettra en locaterie perpétuelle.

En 1608 Jean Aubanel vibailif de Sauve monte à Paris. Il achète au Prince de Valois époux de Charlotte de Montmorency la juridiction moyenne et basse des lieux de Cézas et Cambo pour 1800 livres. Dans l'acte il est précisé que « lesdits lieux sont assis et scitués dans de haulte et rude montagne ... que le nombre des habitants et domiciliés desdits lieux n'est que de trente ung tant riches que pauvres ... les principaux habitants desdits lieux qui .. ont affirmé y avoir plusieurs desdits habitants pauvres que du jour a la journée gagnent leur vie najant de

biens et faculté pour vivre, considère aussi que les habitants ne sont dans des escarts⁽²⁾ dans lesdites montagnes et la plus grande partie desdites maisons bastie a pierre sèches »

Le 14 août de la même année le prince de Valois et sa femme vendent à Jean Aubanel de retour à Paris la justice haute de Cézas et Cambo pour 1000 livres. Il est précisé « la situation desdits lieux qui est pierreuse et monteuse et hors de tout grand passage et chemin le nombre des habitant pour la plus part pauvre et qui gagnent leur vie du jour a la journée" .

Pour payer ces acquisitions il doit rembourser les créances du connétable de Montmorency à Alès.

Ensuite il se fait appeler Jean Aubanel écuyer puis, sieur de Cézas et Cambo et enfin noble Jean d'Aubanel.

Il achète ensuite en septembre 1608 la juridiction de Montoulieu ; en novembre 1610 il échange la juridiction de Montolieu contre celle de Cros. Avant de partir il fait son testament « sachant qu'il sen va faire un voyage à Paris et pendant lequel pourroit survenir maladye ...»

En 1611 il achète pour son neveu Benjamin Aubanel la justice moyenne et basse de Montoulieu pour 1500 livres. Lequel s'empresse de prendre le titre de noble Benjamin d'Aubanel.

En 1620 il échange Cros contre la juridiction de Saint-Roman de Codières y compris le château. Il s'appelle ensuite Mr de Saint-Roman.

En 1611 Mr de Meretz procureur fiscal de l'évêché de Nîmes fait pour l'évêque une première visite pastorale dans la région. Le 28 août il est à Cézas. Il est reçu par Benjamin Aubanel escuyer André Remezy et Jacques Audibert consuls de la communauté. Ils indiquent que Me Pierre Combarnoux est leur prier qu'il y a fait faire le service divin par frère Guillaume Roux. Que le bénéfice est de 400 livres, que Cézas a 30 feux ; les 2/3 étant catholiques .

Le procureur constate que l'église est toute découverte. Il requiert que l'église soit réédifier dans deux ans en commençant dans les 6 mois à peine de saisir le revenu du prier. Le prier devra payer l'achat des matériaux et la main d'œuvre et les habitants le charroi des matériaux. Les ornements de l'église sont limités entre autre il découvre un vieux missel rompu, un calice avec sa patène un méchant corporel deux nappes. Le prier devra fournir un autel, une croix, deux corporaux, une aube, une amict, une autre nappe, un balustre, un missel, un retable un devant d'autel, une chaire pour les prêcheurs, un fond baptismal, un bénitier, un crucifix, deux chandeliers. Il interdit au servent de célébrer la sainte messe sans avoir un autel. De plus l'église terminée il devra faire faire une cloche de deux quintaux payable la moitié par le prier et l'autre moitié par les habitants.

En 1620 la peste est à Saint-Hippolyte .

De 1621 à 1629 une nouvelle guerre de religion va à nouveau appauvrir la région. Le chef protestant est le duc de Rohan. Il vient à Saint-Hippolyte pour lever 400 hommes pour défendre Montauban assiégé. Les volontaires sont nombreux. Il rencontre le duc de Châtillon dans la maison de Jean Aubanel. Les communautés doivent fournir des hommes et des deniers.

Fin 1621 un mandement protestant ordonne de "détruire toutes les églises, couvents, clochers, et autres bâtiment soit à la ville soit à la campagne qui pourront servir de forteresse³".

Aussi lorsqu'en 1625 les troupes royales se rapprochent de St Martial, pour défendre l'axe stratégique des armées protestantes (Nîmes Montauban) des défenses sont mise en place. Les habitants de Saint-Roman, Cézas, Cambo, Saint-Martial sont chargés de nourrir les troupes

² - Occitant; écart, hameau

³ - p 338 Devic et Vayssette Histoire du Languedoc

protestantes. "Les troupes régulières font des apparitions de plus en plus rapprochées de Saint-Hippolyte: un combat se déroule près de la Cadière...⁴." C'est certainement dans ce cadre que l'église de Cézas est à nouveau très endommagée. Elle aurait pu servir aux troupes royales comme place fortifiée. Elle est "démolie et rasée jusqu'aux fondements par Cambacérès, Solier, Lagarde et autres de Sumène"⁵. Elle est de nouveau découverte et c'est certainement le chœur qui est abattu, d'après les traces que l'on peut voir dans la maçonnerie et par le montant du prix de la reconstruction.

La communauté va être obligé de s'endetter pour payer le logement des compagnies de soldats, pour payer leur entretien, pour payer la faction d'un nouveau compoix, pour payer les impôts qui s'emballent.

1625 ordonnance du duc de Rohan

Il est ordonne aux consul et habitants de la ville et entière viguerie de Sauve de donner logement et nourriture aux compagnies de gens de pied des Srs de St Roman et Monbonoux jusques a nouvel ordre laquelle despence sera après rejetée et despartie sur toutes la province de Sevenes et Gévaudan et cependant logeront lesdites deux compagnies au lieu de Saint-Hippolyte fait a Anduze 2 jour décembre 1625

1625 "Le Duc de Rohan pair de France prince de Léon chef général de l'église réformée de ce royaume en province du Languedoc, Guyenne et Gévaudan.

Attendu que le Sieur de Montoulieu fortifie au lieu de Cézas une tour sans notre permission et du Sieur de Saint-Roman dans la terre du quel elle est assye préjudiciable à la sûreté de l'église de notre province, NOUS ORDONNONS que ladite tour sera promptement raser et desmolie et ensemble les fortifications faictes en sa maison, enjoignant a tout Cappitaines et gens de guerre prester ayde et main forte à l'exécution du présent a peyne de désobéissance, et au consuls et habitants de St Hipolite Ganges et Sumène de fournir incontinent sans dellay le nombre d'hommes nécessaire pour faire ladite desmolition à ung soldat de nos gardes que nous commettons a ceste effet et en reffere, y seront constrainct par toutes voie et rigueur permise? saisie vante de leur biens meubles denrées et bestail par le premier huissier, ou sergent sera requis. Donné à Anduze le 10e jour de Novembre 1625 Henry de Rohan, par Monseigneur, Faget, Barbazon garde de Monseigneur de Rohan signer. »

1625 Lan 1625 et le 6e jour du mois de décembre estant à Allais Monseigneur le Duc de Rohan ma commandé a moy Pierre Barbajan comme estant de ses gardes de m'en aller au lieu de St Yppolite trouver capitaine Joan Aubanel Sieur de Saint Roman pour mettre à exécution l'ordonnance qu'il avoict obtenu de Monsdit Seigneur contre Benjamin Daubanel Sr de Montoulieu et que a l'instant me seroict acheminé audit lieu de St Yppolite... , ou estant ayant trouvé ledit Sr de St Roman, quy ma bailhé ladite ordonnance pour mettre a exécution, offrant me bailher sa compagnie et celle de Monbonnoux ... estant lesdites compagnies composées denviron 200 hommes...

Et le lundi 15e jour du mois de décembre seront party moy Barbajan dudit St Yppolite avec les Srs de St Roman et Monbounnoux et lesdites compagnies nous sommes acheminé au lieu de Cézas et a la maison dudit Sr de Montoulieu » ...

« Du lendemain samedy troisième dudit mois (janvier) environ neuf heure du matin seront venu audit lieu de Cézas François Aubanel Sr de Cros filz dudit Sr de St Roman et Michel de Jacquier baile dudit lieu lequel mauroit requit de vouloir mettre ma commission à exécution

⁴ - Histoire de Saint-Hippolyte Peyrat

⁵ - AD30 2 E -57/73 Solignac p 80

et d'abatre et desmolir ladite tour puisque mondit seigneur de Rohan le mavoict chargé? et quil offroit tant présentement me bailher une troupe de soldatz quil avoist fait venir tout exprès tant de Sumène que de St Yppolite armée darquebuses mousquets hallebardes et espées, avec maîtres massons dudit Sumène portant martiaux et autres engins pour cest effet a quoy javois respondu quil me vint monstrier ladite prétendue tour que je nen trouvai me recognoisse aucune et que j'offrois tout présentement entendre audit massons et soldatz de travailler a ladite desmollition conformément à ma commission... estant lesdits Srs de Cros et de la Combe mauroient monstrier certain bastiment fait à trois fasses de paroit de la hauteur au plus haute diceluy denviron 10 pans⁽⁶⁾ servant lesdites paroitz a clore la basse court⁽⁷⁾ de ladite maison sur quoy leur avois representé quilz voient bien que lesdit bastiment nestoit point une tour ledit Sr de Montoulieu mavoit fait dautre actes de protestation quy sont coucher tant dans mon verbal que dans les actes publiques quil men a fait que en cas que je ferois abatre autcung bastiment quy ne seroist conforme a quy esté couché dans madite commission et lettre quil me grand pour partie formelle et protestoit de tout despans dommages et inthéretz que en pourroit souffrir et de rechef lesdit Lacombe et Sr de Cros mauroient retiré à part des susdit soldatz et massons et mayant amené ailleur dudit Sr de Montoulieu quen est tout proche ledit bastiment mauroient dict et prié de faire abatre ledit bastiman me promettant de m'en relever de tout despans dommages et inthéretz quy m'en pouroient venir, est leur ayant dict de me passer promesse par actes publiques pour ma descharge... et a linstant lesdits Sieurs de Cros et La Combe leur soldatz et massons sen seroient retourner »

En réalité c'était une histoire de famille il y avait d'après Benjamin Aubanel « une mortelle inimitié » entre le Sr de Saint-Roman son oncel et lui dont l'origine est peut être le montant de la dime de 1602 toujours du à Jean Aubanel. Le Sr de Saint-Roman avait abusé le duc de Rohan.

En janvier 1628 la communauté de Cézas paie sa part pour la construction des réparations et fortification de la ville de Sauve par ordre de Mr de Rohan.

En juin c'est la paix d'Alès qui termine la guerre.

par ordre du roi les fortifications de Sauve doivent être démolies ; la communauté de Cézas paie à nouveau pour faire démolir ce qu'elle avait payé à faire construire un an avant.

En 1631 la communauté de Cézas doit reconstruire l'église pour un montant de 150 livres et s'engage à faire le charroi des matériaux.

Toutes les communautés sont endettés ; la peste est de retour à Saint-Hippolyte et aux alentours.

A partir de 1630 la fiscalité s'accroît encore ; la taille augmente plus les crues extraordinaires, la gabelle s'alourdit ainsi que les taxes indirectes. Au total on passe pour le royaume d'un montant de 31 millions en 1620 à 85 millions en 1639 et à 118 millions en 1641.

En 1638 le roi fait examiner les comptes des communautés pour établir le montant des dettes. Les communautés ont 8 ans pour les rembourser. Se rajoute les dettes de la viguerie de Sauve réparties entre les communautés dont une partie est à la charge uniquement des habitants protestants.

Rolle des Emprunt de Cézas entre 1623 et 1632. La somme totale se monte à 7620 livres empruntées à 8% et certaines sommes à 10% l'année 1628..

⁶ - Un pan égale environ 24 cm

⁷ - Basse cour dans les habitations de princes et de bourgeois , cour destinée aux écuries, aux équipages par opposition à la cour d'honneur

Comme Cézas ne possède plus aucun bien ; elle doit imposer les habitants. Ce qui entraîne des emprunts de quasi tous les habitants la première année, la 2^{ème} année les créanciers demandent des cautions, la 3^{ème} ils prennent une garantie sur une terre ou une partie du troupeau puis arrive la vente de terres ; Marguerite Puech veuve d'Antoine Vignal du Teron en ai réduite à céder son mas à la communauté pour 7 ans afin de payer son reliquat d'impôts. Les bourgeois de Sumène, de Saint-Hippolyte et de Ganges en sont les bénéficiaires
 « Un domaine campagnard est à la fois un revenu sûr, la possibilité d'assurer une part de la subsistance de la maisonnée et de spéculer en temps de crise sur les grains, enfin un signe de promotion sociale »
 Ils achètent parcelle par parcelle puis tout le mas tombe entre leurs mains. Alors il prennent l'ancien propriétaire comme fermier.

En 1582 Les Remezy du mas du Ferrand vendent à Sr Pierre Causse marchand de Ganges ; ils restent comme fermier.

Entre 1598 et 1612 Antoine Ferrier va vendre peu à peu tous les biens qu'il possède au Théron (maison et terres) à Pierre Fourcoual marchand de Sumène pour rembourser ses dettes.

1667 vente aux enchères des terres de Benjamin Remezy et André Remezy du mas du Théron. Biens acquis par Jean Fesquet bourgeois de St Hippolyte puis vendus en 1669 à Jean Bedos autre bourgeois de St Hippolyte pour 503 livres qui a son tour les revend à Antoine Audibert de Cézas en 1670 pour 1100 livres

Le mas de Vallobière est convoité par un bourgeois de Saint-Hippolyte Etienne Conduc docteur en médecine, le prier de Cézas Pierre Temple prêtre de l'argent aux Lafabrière pour éviter la perte du mas mais en 1670 la vente du mas devient obligatoire. Le mas est vendu au prix de 9500 livres ; Antoine Lafabrière part avec 1500 livres. Il devait 5000 livres au prier Guillaume Temple neveu et successeur du précédent et 3000 livres à diverses personnes que le prier devra rembourser pour lui.

Il devient difficile de vivre de l'exploitation de la terre, les impôts ne cessent de s'accroître. Les gros laboureurs d'en tirent mieux par des ressources secondaires. Les Gay de la Sumenarié deviennent baille du village c'est-à-dire qu'il représente le seigneur, recueille les droits féodaux et rendent la justice de paix.

Les Aubanel font des affaires plus catastrophiques que profitables ; prêt au duc d'Angoulême dont ensuite les biens sont saisis.

L'élevage se développe profitant de la demande des villes. Le troupeau de mouton de Cézas va croître jusqu'à 2000 bêtes.

L'industrie rurale apparaît des tisserand et cardeur travaillant à Cézas tout en étant des paysans possédant leur maison un lopin de jardin, et quelques parcelles de terre, quelque volailles: tel Pierre Raynal couturier, Etienne Guiraud tisserand au mas du Therond et Jacques Remesy cardeur du mas du Ferrand.

Les autres habitants vivent difficilement en s'endettant.

En 1645 le duchesse d'Angoulesme héritière des Valois revend à Jean Valat beau frère de l'évêque de Montpellier gouverneur du château de Montferrand les seigneuries de Saint-Roman, Cézas et Cambo, certainement que Jean Aubanel ne s'était pas acquitté de tous ses engagements financiers. Valat s'empare du château de Saint-Roman, François Aubanel fils et

héritier de Jean le reprend de forces. Il y a mort d'homme du côté des assaillants ; arrestation, procès. De plus l'évêque de Montpellier a repris la viguerie de Sauve aux Angouleme en 1661 et il ne veut pas connaître les ventes qui ont pu être faites. Il s'ensuit un procès sans fin qui se terminera en 1692 lorsqu'il échangera la viguerie de Sauve avec le domaine de la Vérune. Ces ventes sont contestés par François Aubanel qui se maintient comme sgr de Saint-Roman. Les habitants se retrouvent avec deux seigneurs qui installent chacun des officiers de justice.

En 1660 des commissaires catholiques et protestants sont nommés pour vérifier que les temples protestants existants correspondent à ceux existant à la date de l'édit de Nantes. Tous les autres devront être détruits. Chaque paroisse protestante doit prouver l'existence d'une église en 1598.

Cézas ou le pasteur de Saint-Hippolyte vient régulièrement prêcher dans une maison interdite de prêcher en 1663 par ordonnance du roi qui fait expresse défense aux habitants de la RPR d'y faire à l'avenir aucun exercice de leur religion.

Dans quel maison se faisait le prêcher ? Védilhe ? mais situé comme l'église sur une colline ?

En 1664 L'évêque Cohon fait une tournée pastorale. A Saint-Hippolyte il envoie le révérend Bresson faire la visite à Cézas et Cambo car il faut monter à cheval à Cézas, les litières ne passent pas.

A cette occasion le prieur Guillaume Temple a fait un inventaire de l'église de Cézas : on relève Deux devant d'autel dont l'un est fort honnête, tout le dessus de l'autel est peint représentant NS Jésus Christ crucifié la Sainte Vierge, St Martin, St Pierre et St Paul. (*En marge il est inscrit*: "Ce tableau sur le plâtre est fort indécemment⁸ et mal peint, il y en faut un autre sur la toile aussi.")

Une chaire dans l'église pour faire le prosne et prêcher.

Il y a soixante âmes de communion un registre pour les baptisés, les mariages et pour les morts.⁹

Le seigneur est huguenot, le bénéfice dépend de la collation de Monseigneur de Nismes, de la valeur d'environ 600 livres

Pour Cambo : Dans l'église de Cambo

Premièrement il n'y a pas de catholiques l'église est découverte à la réserve du presbitère que j'ai fait couvrir depuis que je suis prieur et fermer à clef qui sert de chapelle pour faire le service divin ou il y a un autel bien honnête garnis de trois nappes une de coudat et les autres toiles de St Jean un tableau représentant un Jésus Christ crucifié et la Sainte Magdeleine à ses pieds une croix, deux chandeliers bois

Le révérend Bresson indique qu'il y manque des tableaux n'y ayant qu'un crucifix sur le plâtre

En 1675 nouvelle visite pastorale par Mgr Séguier le 11 septembre : « **Cézas et Cambo** le 11 (septembre) du même mois nous fûmes à Cézas . C'est un prieuré de la collation de l'évêque de Nismes de 700 livres de rente. L'église est assez jolie, de même que la maison presbitérale ; il y a environ 50 catholiques communiants, le reste est huguenot ; L'église de Cambo en est éloignée de près de demi lieu ; elle passe depuis quatre cens ans pour être une annexe de celle de Cézas ; elle est sous le vocable de st Pierre aux liens, et celle de Cézas sous

⁸ - Sauzet rapporte qu'en 1659 à St Martin de Corconac... le vicaire général fit substituer un st martin en habit d'évêque au st martin à cheval représenté avec le criste et la vierge au tableau du maître autel. L'image du cavalier dans l'église est "indécemment" étymologiquement et ne correspond pas à l'idée qu'elle clergé se fait du sacré. Sauzet Les Cévennes catholiques p 152

⁹ - Ces registres ont disparus.

celui de St Martin. Le prieur y va quelque fois dire la messe, quoiqu'il n'y ait point de catholiques »

« 4) les habitant feront vitrer la fenêtre de la nef et mettre un confessionnel à l'église. »

« Le nombre des pauvres n'est pas considérables dans ce lieu, mais quoique ceux qui sont dans la paroisse sont dans des hameaux éloignés, et qu'ils ne peuvent permettre qu'avec beaucoup de peine de rendre à la porte du Sieur Prieur pour être soulagé chaque jour, ils nous ont très humblement supplier de la régler et fixer à certain jours de l'année, afin que n'estre pas obligé d'aller si souvent chez le Sieur Prieur pour la recevoir »

La paroisse protestante de Cézas est rattaché à Saint-Roman de Codière en 1654. Problème de paiement des pasteurs. Le pasteur Tubert se plaint de ne pas avoir reçu ses gages alors qu'il a quitté la paroisse ; le sieur Grognet fils est affecté à l'église de Saint-Roman ; Motte lui succédera et partira avec le registre pour pouvoir obtenir ses gages ; lui succédera en dernier Isaac Tessier de Durfort

1677 1^{er} registre des baptêmes mariages sépultures catholiques de Cézas conservé ;

L'école

En 1667 un arrêt prescrit d'établir des maître d'école catholiques dans tous les lieux. A partir de 1670 la communauté de Cézas paie un maître d'école. Cela ne concerne que les catholiques (soit la moitié des familles de Cézas et aucune de Cambo qui dépend de la paroisse de Cézas).

Le maître d'école de Cézas fait aussi « le catéchisme, l'apprentissage du service de la messe, la conduite des enfants aux offices mais il est aussi auxiliaire du curé; il sonne les cloches, chante les offices, entretien l'église et les ornements liturgiques », sert de témoin pour les actes de baptême, mariage et sépulture.

Il est choisi par la communauté mais ratifier par le curé et l'Évêque.

En 1688 il est payé 100 livres annuel. Il est logé. Les frais du maître d'école constitue la principale rubrique des comptes de la communauté ; ils sont imposés annuellement. En 1723 en plus des 100 livres de gages, 12 livres sont imposées pour le logement (8 pour le logement et 4 pour la location de la maison d'école).

La maison d'école de l'époque est la partie effondrée entre la maison Delarue et la rue publique

1683 révolte de Saint-Hippolyte ; rôle du capitaine Paul Aubanel cf la fiche du domaine de Cézas.

Les soldats s'installe pour près d'un siècle dans la région.

Révocation de l'édit de Nantes

1685 Dragonnades féroces en Béarn, en Guyenne. Les informations se diffusent dans les autres provinces et l'épouvante gagne les populations protestantes ; a l'annonce de l'arrivée des dragons les protestants abjurent en masse ; quelques uns s'enfuient dans la montagne.

Le 8 octobre commencent les abjurations dans l'église de Cézas : les habitants de Cambo sont les premiers à venir le matin; l'après midi ce sont des habitants de Saint-Hippolyte et des habitants de Cézas ; le 9 au toute la journée les habitants de Cézas continuent d'abjurer Jean Delpuech qui a été ancien au consistoire de Saint-Roman déclare ne pouvoir signer à cause d'une infirmité, dernière protestation contre la violence qui lui est faite car quelque temps

après il signe normalement des actes notariés. ; les 10, 11, 12,13 et le 18 abjurent encore des habitants de Cézas, Cambo et des familles de Sumène.
le 18 octobre l'édit de Nantes est révoqué

Prêche au désert

Les fugitifs errent dans la montagne. C'est parmi eux que se recrutent les premiers prédicants. François Vivent de Valleraugue ancien régent est le premier prédicant de la région. Il organise sa première assemblée fin 1685. Il est rejoint par Issac Vidal jeune cardeur de Cognac. Le 13 ou le 14 février 1686 vers 11 h du soir une assemblée se tient sur la Fage près la bergerie du prieur de Cézas 500 personnes se groupent autour de d'Isaac Vidal et jurent de ne plus aller à l'église catholique. Quelque jours après Antoine Temple prieur de Cézas y serait aller pour asperger la grange d'eau bénite.

Cette assemblée est importante car Jurieu pasteur réfugié en Hollande indique "les protestants convinrent de donner à celui qui leur prêchait le pouvoir d'administrer les sacrements ». Ils nomment des anciens chargés entre autre du soin d'avertir des lieux et des heures des assemblées. Etienne Gay de Cézas sera chargé d'avertir les habitants du village.

Une autre assemblée à lieu le 23 sur la Fage. des hommes sont armés.

La répression se met en route. L'intendant vient à Lasalle et fait juger les personnes arrêtées après les assemblées de Cézas et St Félix ; 2 condamnations à mort dont Tessier viguier de St Félix et deux condamnations aux galères perpétuelles.

Isaac Vidal est recherché ; il se cache à Saint-Roman au mas de Bruguier. Il meurt de maladie dans le village de Cézas en avril ou mai 1686 à 22 ans racontera Claude Brousson, d'après le récit que lui firent des témoins lors de ses prêches dans la région..

La répression va continuer et s'accroître par l'impôt sur les protestants (remboursement des frais des guerres de Rohan, contribution à l'entretien des soldats, au paiement de la construction des fortifications de Saint-Hippolyte

La répression va prendre aussi la forme du contrôle des populations.

L'instruction devient obligatoire ; à l'école on apprend le catéchisme délivré par le régent d'école qui est sous l'autorité du curé ; les parents qui n'y envoient pas leurs enfants sont passibles d'une amendes. Jacques Delpuech (de la Condamine) et Pierre Cregut sont condamné à dix sols d'amendes par Jean Delpuech de la Suménarié baille du village.

Les catholiques du village s'empare de tous les postes aussi bien à Cézas qu'à Cambo : Audibert et Castanier en sont les bénéficiaires.

A cette date la population de Cézas et Cambo est de 61 anciens catholiques(AC) et 112 nouveaux catholiques (NC) plus 39 valet NC et 5 servantes NC (dont 69 pour Cézas)

Population total :

Cézas 130 personnes

Cambo 43 personnes

1687 état des NC de Cézas

En 1687 le prieur de Cézas établie un rapport pour l'intendant, sur le comportement des nouveaux convertis du village. On sait ainsi, qui a été "opiniâtre", qui a "couru dans les premières assemblées du désert", qui a de mauvaises postures à l'église, qui est raisonneur, qui a de mauvaises dispositions, qui s'est confessé, qui a communiqué, qui se soumet, qui "fait bien" et qui "fait mal son devoir".

Toutes les familles protestantes de Cézas et Cambo sont ainsi répertoriées.

Antoine Temple a établi deux rapports dans une période de temps de quinze jours, le second est très adouci. Quelle explication donnée? la charité? ou les avantages matériels? la seconde hypothèse est la plus vraisemblable étant donné le personnage.

Le prieur va profiter de la période pour accroître la dîme et ses possessions personnelles. En 1688 une dîme est établie sur les cochons et les chevreaux¹⁰. Il ne réussit pas à taxer le chanvre. Quatre ans après il essaie de modifier les conditions de la dîme du millet et des légumes¹¹.

Il rachète des terres à bas prix, en particulier le terroir de La Colette à Cézas, profitant des difficultés d'habitants protestants. Ses héritiers, 50 ans après, devront rendre une partie des terres.

Dans le cadre du contrôle de la population un recensement des fugitifs est établi par chaque communauté ; A Cézas nous avons 4 fugitifs :

Adam et Etienne Delpuech frères de la Sumenarié parti en novembre 1687

Etienne Gay du mas du Gay parti en 1686

Pierre Gay du Theron parti en novembre 1685

Etienne Gay du mas du Gay 30 ans est assisté à Schaffhouse le 1^{er} mai 1687 et Pierre Gay du mas du Théron y est assisté le 20 septembre 1687. Ils ont donc passé la frontière sain et sauf. Ou sont-ils allés ensuite : Allemagne ?, Hollande ?

Adam et Etienne Delpuech frères du mas de la Suménarié sont eux bien arrivés au Brandebourg et se sont installés au château de Köpenick¹² propriété du grand électeur où Etienne est directeur des ouvriers en 1700.

Après avoir essayé de passer à l'étranger en 1686 les deux frères ont été arrêtés, conduits à Dijon, étrangement ils ont été relâchés et ramenés en Languedoc sur la demande de l'intendant du Languedoc Lamoignon de Basville. Revenus à Cézas ils ont abjuré :

« L'an 1687 et le 9^e jour de février Srs Adam et Estienne Delpuech fils de Sr Jean Delpuech de Cézas ont fait abjuration de l'hérésie et profession de la religion catholique apostolique et romaine devant nous Antoine Temple ptre et prieur dudit Cézas et Cambo présents Sr Jean Delpuech leur frère aîné Marc Temple notre frère signés avec eux et nous prieur susdit »

Le 10 juillet suivant le père (ancien du consistoire de St Roman) émancipe ses trois fils.

Adam et Etienne repartent. On suit Adam dans son périple il est à Francfort le 10 novembre 1687 enregistré en tant que Adam du Puy cardeur de laine originaire de Cézas en Languedoc, arrivant de Zurich et se rendant à Bayreuth. Il s'installe au Brandebourg au château de Köpenick¹².

Etienne se marie à Köpenick avant 1698 avec Charlotte Frédéric qualifiée de prosélyte réformée anciennement de religion mahométane, originaire de Buda¹³. Ils auront une fille. Il mourra en 1738.

¹⁰ - AD30 2E 56/392 Teissedre

¹¹ - AD30 Villeneuve 2 E 56/415

¹² château du Prince Electeur Frédéric, maintenant inclus dans Berlin.

¹³ Buda: Budapest qui a été au main des turcs jusqu'en 1686

Adam manufacturier en laine se marie en 1698 avec une autre réfugiée Esther Jonquet native de Manduel dont les parents habitent Nîmes. Ils auront trois enfants. Il meurt en 1706 ainsi que deux de ses enfants.

Jean Delpuech leur frère aîné resté à Cézas deviendra un excellent catholique. Un de ses petits fils deviendra chanoine à la Cathédrale d'Alès et une petite fille religieuse.

Bureau de charité

François de Saulx, premier évêque du nouveau diocèse d'Alès créé pour mieux contrôler les protestants, est un évêque de choc, il visite le village tous les ans de 1688 à 1698 sauf en 1695 et 1697. Il voyage à cheval accompagné d'un père jésuite et d'un escadron de dragons.

Il fait établir un bureau de charité comme dans toutes les paroisses reprenant cette institution des consistoires protestants. Il contrôle à chaque visite les documents du bureau de charité et son organisation. Il institue l'obligation de donner du pain et non des grains aux pauvres.

L'établissement du bureau est annoncé au prône de la messe de la paroisse le 4 juillet 1688. Les réunions se tiennent après vêpres dans la maison claustrale. Les femmes des notables sont chargées de visiter les malades et de faire le pain pour les pauvres. Les denrées distribuées proviennent de la quête au moment des récoltes pour obtenir du blé et des châtaignes, des aumônes en argent à la porte de l'église à la fin de la messe et des dons en nature ou en argent fait dans les testaments. Précédemment l'héritier était chargé par le testateur de distribuer du blé, du pain ou de l'argent après son décès à la porte de sa maison.

François de Saulx suivra année après année le fonctionnement des bureaux de charité, se faisant présenter les registres, réglant leurs tenues, la désignation des membres du bureau, la périodicité des réunions, les dons aux pauvres, l'assistance aux malades.

L'année 1693 va connaître une des plus grande famine que la France ait connu : les Cévennes relativement protégé grâce aux châtaigniers qui donneront une bonne récolte ce qui suppléera en partie à la disette des grains. Ce qui n'empêchera pas certaines familles de n'avoir que du pain de gland à manger.

Un recensement est fait dans toutes les communautés pour évaluer la récolte des grains.

Le bureau de charité de Cézas le 13 décembre 1693 décide « que pour fournir la passade (*passade* est synonyme de *viatique*) a une si grande quantité des pauvres étrangers Mr le prieur et le Sr Audibert consul son voisin les logeront après les avoir de concert deüement examinés et leur fournissoint la passade qu'ils jugeront à propos »

Régulièrement on retrouve dans un fossé ou dans une grange des hommes, des femmes ou des adolescents morts de misère le registre paroissial en témoigne. « L'an 1694 et le 24^e de may a trois heures après midi ches Jean Pierre Audibert du mas de la Croix est décédé une pauvre mendiante soy disant Elizabeth Fausse vefve de Pierre Frayssence du lieu et paroisse de Trebon diocèse d'Albi âgée d'environ 45 ans »

La communauté fait refaire son compoix en 1689; celui-ci nous a été conservé et permet de connaître mieux les bâtiments et les cultures.

Les bâtiments : maison, jasse, pailier, poursil, clède, citerne, four ; une aire

Chaque mas possède, son jardin, sa canebière, ses ruches à miel, ses vignes complanté d'arbres fruitiers (pommes, poires dont poires cramoisine, prunes perdigous, des cerises dont les betorgues, noix, noisette, des cornouillers, des sorbes, des coings), peu de mûrier, des terres labourables, quelques près, des châtaigniers et des chatanet en dougat (châtaigniers destinées à la fabrication des douelles), des buis, Rouvière, devois, herme, clapas.

Les mas d'Aiguebonne, du Ferrant et du Therond contiennent des olivettes. On trouve sur le mas du Teron un moulin ruiné.

Le classement par famille donne Sr Aubanel en premier en regroupant le mas ; puis Sr Jean Delpuech ; Sr Marc Temple qui a hérité du mas de Valloubière ; les héritier de Jacques Audibert de la croix, le prieur, Antoine Audibert de la croix, les héritiers d'Antoine Audibert , Jacques Delpuech ... Antoine Gay tisserand ne possède que quelques parcelles ; de même Jean Fournier berger

C'est en 1691 par Isaac Therond de Cros pave la rue publique de Cézas pour 49 livres 4 sols 6 deniers. C'est aussi à la même époque qu'une tribune est élevée dans l'église de Cézas.

Le roi recherchant de plus en plus d'argent vend parmi tous les offices possibles dont celui de maire perpétuel, office qui vient court-circuiter celui de consul. Pour acheter ce titre il faut être bon catholique. pas de problème Antoine Temple fait les certificat adéquats à Jean Delpuech fils de la Suménarié (2 frères fugitifs, un père ancien membre du consistoire) pour l'office de maire de Cézas et à Pierre Puech de Cambo NC mais protestant déterminé. Là aussi on peut s'interroger ?

L'avantage de l'office : des honneurs et plus concrètement dispensé du logement de soldat et autres charges et contribution et une redevance prise sur celle du consul.

XVIIIe siècle

La répression de plus en plus féroce va amener à la révolte des camisards qui débute en juillet 1702. Bientôt tout le pays est touché. En septembre Antoine Temple s'installe à Saint-Hippolyte mais vient tous les dimanches dire la messe à Cézas ; après la prise de Sauve et le meurtre de 2 prêtres en décembre 1702, il s'enferme à Saint-Hippolyte qu'il ne quittera qu'en 1706.

Ses paroissiens vont à Saint-Roman, Sumène ou Saint-Hippolyte pour faire baptiser leurs enfants, se marier ou enterrer leur morts

Une paroissienne de Cézas sera enterrée à Cézas sans cérémonie religieuse avec l'accord du prieur "... (nous) avons consenti que son enterrement feu fait sans cérémonies a cause des malheurs du temps dans le cimetièrre de notre église paroissiale..."

Dans la nuit du 4 au 5 Avril 1703 le prieuré est attaqué par les camisards. L'église est endommagé, tout son mobilier est détruit; le presbytère brûlé, ses toitures et planchers s'effondrent en partie. Le prieur portera plainte le 2 janvier 1705¹⁴ devant la justice de Saint-Hippolyte lorsque le Syndic du diocèse demandera que soit établi les dommages subits dans toutes les communautés. De même la plus grande partie des habitants de Cézas déposent également plaintes pour vol de pain, d'agneau, de matériel divers ; chemises, manteau de berger, hache, marmite, de quoi survivre dans la nature...

Une partie des habitants les plus aisés se réfugient à Saint-Hippolyte. Puis tous les habitants seront obligé de s'y rendre. Pierre Castanier du Théron et sa famille resteront dans leur mas alors qu'il est sur le chemin qu'emprunte les camisards pour descendre de la Fage vers les Baucels ou ils commettent plusieurs assassinats et saisissent une fois deux paires de bœufs gras destiné à la boucherie de Saint-Hippolyte. Castanier se plaindra que les « phanatiques » ont été plusieurs fois dans sa maison et enlevé et volé un manteau, du linge une paire de culotte, un sac, du pain, deux gros moutons et une meule.

¹⁴ - AD34 C 268

Le maréchal de Montrevel décide de faire la politique de la terre brûlée. La garnison de Saint-Hippolyte s'occupera de Cézas, Cros, Saint-Roman-de-Codières, Monoblet, Durfort, Conqueyrac, Aguzan, Sauve avec deux bataillons. Le 2 janvier 1704 une ordonnance de Montrevel connu à Saint-Hippolyte le 14 ordonne aux habitants des environs de Saint-Hippolyte de se retirer dans cette ville, dans les trois jours. *"Ce lundi 14 janvier, il a été publié à voix de trompe, dans la présente ville, par ordre de M. de Planque, brigadier des armées du roi, l'ordonnance de M. le Maréchal de Montrevel qui ordonne aux habitants de cette paroisse et des lieux de Ceyrac, Aguzan, Conqueyrac, Valestalière, Cros, Saint-Roman, Cézas, Cambo, La Cadière, Montoulieu de remettre dans les 3 jours, les denrées comme grains, foin, vin, huile, chair, sel et autres choses servant à leur subsistance, dans Saint-Hippolyte à peine d'être pillés, leurs maisons brûlées et la prison, et aux habitants des dits lieux de se rendre aussi à Saint-Hippolyte, sous les mêmes peines au cas de désobéissance."* Extrait d'un journal d'un catholique.

En 1704 toujours réfugié à Saint-Hippolyte Antoine Temple essaie de faire condamner ses paroissiens nouveaux convertis (anciens protestants) de Cézas et Cambo à lui payer le montant des récoltes du jardin du prieuré dont il n'a plus la disposition du fait de la guerre.

Il leur réclame 45 livres

Nous ne savons pas si les paroissiens NC eux aussi réfugiés à Saint-Hippolyte ont du payer ces 45 livres.

Antoine Temple se réinstalle à Cézas au château en février 1705:

"Rétablissement du service divin dans la paroisse de Cézas et Cambo non dans l'église a cause de l'état pitoyable ou la mirent les scélérats la nuit du 4 au 5 avril 1703 mais dans la maison de Sr Antoine Aubanel en un membre appelé la chambre de la tour visant vers le midi. L'an 1705 et le 15^e février dimanche de la sexagésime a été chanté messe grande dans la maison de Sr Antoine Aubanel en un membre appelé la chambre de la tour visant vers le midi tout le peuple du village et celui des masages et métairies de la paroisse dudit Cézas et Cambo y a assisté avec une grande édification témoignant une grande joye du rétablissement du service divin dans la paroisse ayant resté deux ans un moy et vingt jours sans qu'aucune fonction ecclésiastique ait été faite dans ladite paroisse a cause des désordres de pays loüant et remerciant Dieu de ce que par une protection particulière de cette paroisse aucun dicelle ne s'est trouvé parmi les révoltés et attroupés et de ce aussi qu'aucun de la paroisse n'a été tué d'un parti ni d'autre de se soussigné tous les habitants qui ont su signés avec nous Antoine Temple prieur ¹⁵

Cela a été possible car une compagnie de miquelet, fusiliers de montagne de la compagnie du Sr Pierre Rieu, redoutés des habitants, est caserné au mas de la Martinarié, près de l'Église. Une autre compagnie de Miquelet est casernée à La Cadière.

Mais alors qu'il remonte des biens à Cézas, le prieur est assassiné le 25 août 1706.

La guerre se termine véritablement que vers 1710

Après la guerre des camisards le pays et ses habitants sont ruinés aussi le prieuré ne sera remis en état que vers 1720 sur injonction de l'Intendant de la province. Jusqu'à cette période le culte sera célébré dans la chapelle du château.

¹⁵ - Registre paroissial de Cézas et Cambo de 1677 à 1738

Peu à peu la pression sur les protestants va se relâcher ; dans les registres de Cézas les actes concernant les habitants de Cambo se raréfient pour complètement disparaître. Ils baptisent leur enfants, se marient au désert ..

La communauté n'a plus beaucoup de latitude pour s'administrer ; c'est l'intendant qui nomme les consuls. Pendant tout le XVIII^e c'est Antoine Audibert le consul la première partie du siècle le père la seconde le fils.

Ils sont manifestement soutenu en haut lieu car le fils au bord de la faillite, menacé de saisie de ses biens continuera imperturbablement à être consul. Les comptes ne sont plus établis annuellement.

L'intendant doit aussi avaliser les demandes d'emprunts de la communauté et les ventes des biens de NC

En 1709 l'hiver est un des plus rigoureux connu, En janvier 1709 un froid cruel tue les blés, les arbres fruitiers et même les chênes verts. La consternation est générale en mars quand les blés, semés une deuxième fois, sont noyés par les fortes pluies qui succèdent aux gelées. les bestiaux meurent en grand nombre ; les oliviers gèlent ; les châtaigniers aussi ; l'eau s'est glacé comme du cristal écrit Monseigneur Fléchier évêque de Nîmes

On dresse un état sur la demande du duc de Roquelaure gouverneur du Languedoc des personnes de chaque village qui peuvent veiller sur les autres habitants

Sieur Jean Delpuech consul

Antoine Audibert consul

Jaques Delpuech

Jean Pierre Audibert de la Croux

Castanié du Thérond

Marc Temple

En 1715/1725 Sumène se trouve relégué dans une impasse suite aux travaux qui modifient le tracer de la route d'Aix à Montauban. Cézas en contre coup est aussi écarté du passage que son raccourci permettait.

En 1720 dernière épidémie de peste est contenue par une ligne de démarcation tenue par les soldats. un cordon sanitaire est établi. « Ce cordon suivait la route de Ganges au Vigan par Sumène ce qui était au nord était prohibé c'est à dire à l'abri du fléau et inaccessible au pays du sud pestiféré¹⁶ » L'entretien de la troupe est à la charge des villages. Dans les comptes de Cézas on trouve la mention : « 4 livres pour le nommé Le Vivarais armurier pour avoir accommoder 4 fusils que Monsieur le gouverneur de Saint-Hippolyte avait baillé à la communauté pour se garder du temps de la contagion. »

A Cézas la culture du mûrier s'est développé ; l'industrie du village est la vente des feuilles aux éleveurs de vers à soie puis certains habitants vont se mettre en faire l'élevage ; on construit une magnanerie ou on rehausse un toit pour y installer une magnanerie. Cézas comptera bientôt plus de 200 mûriers sur ses terrasses.

Les familles aisées Delpuech , Audibert , Gay du mas du Gay, le prieur achètent des vignes à La Cadière qui permet de boire du vin de meilleure qualité que celui produit à Cézas.

¹⁶ AD30 1 MI 87/13 Boifils de Massane

Les bois font l'objet d'une attention soutenue de la part des autorités. Les chênes sont recherchés pour la marine.

Il est fait un recensement des bois en 1744: Cézas a plus de 16000 chênes blancs dont quantité ont plus de 100, 150 et jusqu'à 200 ans mais la situation ne permet pas le transport .

Les verreries sont interdites depuis 1725 dans le bas Languedoc aussi lorsque Audibert veut laisser un verrier s'installer sur ses terres en 1762 une enquête est menée.

."Audibert est dans une situation difficile, il est poursuivi en justice et exposé à des frais immenses qu'il se trouve hors d'état d'acquitter, que les récoltes manquent depuis quelques temps, qu'il est sans ressources n'ayant d'autre industrie que la culture d'un bien stérile et ingrat dans un pays aride et montagneux, que son troupeau à laine qui a éprouvé des maladies contagieuses ne lui produit presque plus rien, qu'enfin il est réduit à la plus triste nécessité et sera peut être contraint d'abandonner son bien qu'il ne trouveroit à vendre aujourd'hui qu'à vil prix."

Saint-Hippolyte et Sumène s'y opposeront ; ils ont besoin du bois pour leur industrie et leur chauffage.

Pour lutter contre la déforestation, on recense aussi les chèvres et on l'interdit dans certain endroit. Cézas peut conserver 100 chèvres dans des terroirs spécifiés Valloubière, Lacroix le Theron, le Ferrant et le mas de Gay; ; les chèvres sont interdites à Cambo la foret étant trop dégradé mais la chèvre est indispensable aux pauvres, alors est ce bien respecté malgré le montant des amendes prévues ?

Le population du village s'accroît ; de nouvelles maisons sont construites, à chaque extrémité du village. Le mas de Loustalet est construit en dehors du village sur un gourd sur le chemin de Cézas à l'Église. Des hommes venant de l'extérieur entre comme gendre dans les mas de Cézas ou s'implante après des années de présence comme travailleur de terre ; noble Louis de Girard Sr de la Matte d'une famille de gentilhomme verrier de Ferrières épouse Marie Temple du mas de Valloubière ; Jean Ginestier travailleur lozérien arrivé jeune à Cézas qui peu à peu s'implante à Cézas. Les Jeanjean qui viennent de St Martial comme fermier du château et qui font souche ; Jean Brunel travailleur qui vient de la Lozère et s'implante également ; de même que Jean Meissonnier travailleur de terre lozérien ; Jean Meyruès travailleur de terre dont l'origine n'est pas connu .

D'autres partent :

La seule survivante des 4 enfants **Aubanel, Elisabeth** après la mort de ses parents vit à Saint-Hippolyte ou elle se marie ; le domaine de Cézas reste sa propriété mais non sa résidence.

Les fermiers vont se succéder dans le château.

Jean Gay du mas du Gay se marie à St Bauzille vers 1710 ; il y fera souche mais conservera le mas du Gay mis en fermage jusqu'en 1810

Antoine Audibert quoique consul du village depuis 1753 est dans une situation difficile, il est couvert de dettes ; ses créanciers le traîne devant les tribunaux ; il doit quitter Cézas, ses biens saisis, en 1787 pour devenir fermier du Château de Mirabel à Pompignan. Il possède alors une partie de la Croix et le mas de la Martinarié. Son fils reviendra et reconstruira un domaine au Théron et redeviendra maire le siècle suivant

: **Martin Delmas** fils de Pierre Delmas et Suzanne Lafon né à Cézas vers 1730 dans la maison des Lafon

En 1753 il s'engage à Saint-Hippolyte dans l'armée du Roi dans la compagnie du Capitaine Etienne de Cornier du régiment de Guyenne pour 6 ans. Il est âgé de 22 ans taille 5 pieds 5 pouces 6 lignes (environ 1,77 mètre).

Sa situation à Cézas est sans avenir, sa mère fille d'un ouvrier agricole on disait à l'époque « travailleur de terre » a été élevée avec sa sœur grâce aux dons du bureau de charité de Cézas. Elle s'est mariée vers 1729 avec Pierre Delmas lozérien et elle continue d'avoir recours régulièrement au bureau de charité. Son mari devient fermier du château mais le propriétaire Paul Devillas le fait emprisonner en 1751 car il lui doit 175 livres. Sa femme s'endette pour pouvoir le faire sortir.

C'est dans cette situation que Martin s'engage, ses perspectives d'avenir étant nulles.

Son régiment embarque pour le Canada début mai 1755 et débarque à Québec le 23 juin 1755. Il participe à la guerre contre les Anglais¹⁷ ; il finit son temps en 1759 au moment de la débâcle française.

Il reste au Canada à St Denis sur Richelieu, Québec, village qui a été créé en 1740. C'est un pays totalement plat à terre noire, traversé par la rivière Richelieu, large et majestueuse qui s'étale en méandres et se jette dans le St Laurent.

Il s'y marie le 6 août 1764 avec Marguerite Circé dont le père est originaire de Paris. Il l'a certainement rencontré au mariage de son « pays » un an avant. En effet Jean Ménard, natif de Saint-Hippolyte qui a 17 ans s'est engagé à la même époque que Martin dans le Régiment de Guyenne, a épousé en 1763 Françoise Circé sœur de Marguerite.

Martin va avoir une descendance que l'on suit facilement jusqu'au mariage de ses petits enfants vers 1820. Il a certainement encore des descendants actuellement.

Il a certainement eu une vie plus satisfaisante au Canada que ce que la France lui offrait. Mais on ne peut trouver pays plus différent que de celui de son enfance et de sa jeunesse. Pour un paysan cela a du ressembler au pays de cocagne. Après sur ses vieux jours il a peut être eu de la nostalgie ...

Le bureau de charité fonctionne toujours ; son contrôle devient lointain et les efforts se relâchent. Au cours du XVIII^e siècle les fonds du bureau de charité serviront de capitaux aux notables du village qui se les approprieront contre une rente annuelle qu'ils ne payeront pas ou des années plus tard sous la contrainte de la justice. Ainsi en 1761 le bureau dépose plainte contre Etienne Audibert qui lui doit 113 livres.

Le bureau distribue non seulement des grains ou du pain mais ses dons se diversifient : don de linge, paiement de pension pour des enfants ; pour achat d'un mulet ; en 1756 il accorde même 30 sols pour aider au voyage de Louis Fabrègue à Bagnol pour prendre les eaux ;

En 1739 des vols de nuit avec effractions de portes et fenêtres à Saint-Roman, Cézas et Cros mettent le pays en émoi. Pour en découvrir les auteurs le Maire et les Consuls de St Roman firent plusieurs perquisitions dans des maisons qui leur parurent les plus suspectes c'est ainsi que Jaques, Antoine Rouire et Henry Puech frère et beau frère de Saint-Roman furent arrêtés et « furent constitués prisonniers dans les prisons de la ville de Sumène et comme c'est une affaire de grande conséquence qui intéresse le publique es sa sûreté il a esté convenu entre les conseils des dites communautés » de faire une procédure¹⁸. Nous ne connaissons pas la suite.

¹⁷ petit rappel sur l'Histoire du Canada : la guerre éclata entre l'Angleterre et la France en 1754. Après de nombreux combats, dans l'un desquels succomba Moncalm, les Anglais finirent par conquérir tout le Canada, en 1759 et 1760; il leur fut définitivement cédé en 1763 par le traité de Paris.

¹⁸ AD30 AM Sumène BB2 2° Registre 337

L'école

Après la révocation de l'édit de Nantes (octobre 1685) l'école devient obligatoire, une ordonnance de l'Intendant du Languedoc réprime les parents qui « négligent d'envoyer leurs enfants aux instruction et catéchismes et de les faire instruire dans les écoles... »

En 1724 nouvelles ordonnances : obligation est faite d'envoyer les enfants aux écoles et catéchismes catholiques jusqu'à l'âge de quatorze ans, et aux instructions des dimanches et fêtes jusqu'à l'âge de vingt ans sous peine d'amende.

L'amende montera jusqu'à 25 livres au XVIIIe siècle. Les régents d'école devront faire un rapport à l'intendant, signé par le curé, sur les absences des enfants.

La répression religieuse continue. Les troupes casernées à Saint-Hippolyte sillonnent le pays à la recherche des assemblées. Les environs de Saint-Hippolyte sont parcourus la nuit par des troupes à la recherche d'assemblée

Nous trouvons des ordres tel celui ci : *« Il est ordonné a un capitaine de cette garnison avec un lieutenant deux sergents et 28 hommes de sortir ce soir 3e de ce mois par la porte de Ganges et iront droit La Cadière et en suite passeront par Cézas, de la iront passer proche leglise de St Roman et reviendront entrer par la porte de la tour en passant par la Nible et par le village de Cros ce détachement est pour veiller aux assemblées des religionnaires c'est pourquoi il faut faire un grand silence dans la marche et écouter si lon entend chanter et voir si lon ne s'aperçoit point de noist de la meres par la campagne ce qui indique une assemblée certaine sil ce rencontre quil trouve une pareille assemblée il faut tomber dessus et en arrêter tout ce qu'on pourra de tout sexe sil lon y trouve de la résistance il faut tirer dessus et tacher darreter le prédicant si lon peut le découvrir il y a une récompense de cent pistoles pour ceux qui larreteront sil lon trouve gens par les chemins a ces heures indies on larretera et sera fouillé sur le chan et si on luy trouve des papiers ou livres on sen saisira et sera conduit ici quil en aye ou quil nen aye pas la capitaine répondra des désordres que pourroint faire son détachement et viendra me rendre conte a son retour fait a St Hipolite ce 3 mars 1728 les consuls fourniront les guides/ Rambion¹⁹*

Les amendes pleuvent sur les habitants protestants lorsqu'une assemblée est surprise dans le territoire de la commune.

Pour une assemblée au désert en 1745 « les habitants nouveaux convertis des communautés qui composent les arrondissements de Cros et de Saint Hippolyte sont condamnés à 2000 livres d'amende et 581 livres de frais soit les nouveaux convertis de Cros, Saint-Roman de Rieucordier, Cambo et Cézas, Saint-Hippolyte, La Cadière, Pompignan et Ferrières²⁰ ».

NC ? les nouveau convertis de 1685 sont devenus les nouveaux catholiques. Et à quoi reconnaît-on un NC d'un AC. Simple : un nouveau catholique c'est celui qui ne va pas à la messe. C'est la langue de bois pour dire protestant.

En 1787 lorsque le roi accorde l'édit de tolérance qui donne un état civil au protestant, tout Cézas est catholique, à l'exception de Etienne Devillas propriétaire du domaine de Cézas, et tout Cambo est protestant. Pourtant ils ont eu les mêmes prêtres pendant le dernier siècle. ? Comment expliquer ce fait ?

¹⁹ Messire Jean le Vincent de Rambion brigadier des armées du roy chevalier de lordre militaire de St Louis gouverneur de la ville et chateau de St Hipolite; source : AM de St Hipolite du fort GG 30

²⁰ AN 368 MI 14

La révolution

La préparation des états généraux pour la sénéchaussée de Montpellier dont la baronnie de Sauve fait partie se tient le 30 mars à Montpellier

Quel sont les délégués de Cézas :

Pour le Clergé: M Cavalier curé de St Hippolyte et procureur fondé de M le curé de St Roman de Codières et de M le prieur de Cézas. (le prieur de Cézas est en cours de changement Alexandre Ginhoux transmet sa charge à Jacques Roman Aigoïn de Saint-Roman de Codières)

Pour la Noblesse: François de Girard capitaine d'infanterie habitant de Cézas (au mas de Valloubière)

Pour le Tiers états: M Devillas pour Cézas, c'est un bourgeois de Saint-Hippolyte propriétaire du château de Cézas ; Pierre Puech pour Cambo

La révolution va modifier tout l'univers quotidiens des gens :religion, noms de village, cadre administratif, monnaie, poids, mesures, calendrier. Encore une fois la pression fiscale et la demande d'homme pour la guerre va appauvrir les campagnes. c'est un bouleversement total.

En 1790 première élection municipale Jacques Roman Aigoïn est élu maire ; il signe prieur maire ; à l'élection des juges de paix les assesseurs sont élus Delpuech bayle de Cézas, Ginestier de Cézas Pierre Couren de Cézas et Sabatier de Cambo.

Mr le chevalier de Girard devient commandant de la garde nationale de Cézas et Cambo.

A cette époque Cézas compte 135 personnes y compris les domestiques et les bergers Six familles ont besoin de l'assistance du bureau de charité toute l'année.

Jacques Roman Aigoïn fait de la vie à Cézas un tableau édifiant :

Ce païs aride est très montueux renferme une quantité prodigieuse de muraille de soutènement qui forment un rapide amphithéâtre et qui exigent nécessairement un travail continuel pour relever les fréquentes éboulis que la neige et la pluyes occasionnent pendant l'hiver, pour en extirper toutes les années les buissons et les broussailles avant d'ensemencer les champs on est même obligé ... de transporter alors du bas de ces amphithéâtre dans les endroits décharnés les terres que les grandes eaux entraînent avec elles dans les bas fonds et la bêche est aussi souvent employé que la charrue dans ces champs étroits construits avec beaucoup de frais et peines et de travaux. La terre y est bonne à la vérité mais elle n'y est pas en abondance. Pour s'en procurer un peu plus dans certaines pièces à grains, on est bien souvent obligé de l'extraire à force de bras et dessous les pierres et les rochers; encore est-on exposé la plupart du tems à voir périr dans les sécheresses du mois de juin une partie de ses récoltes et à ne faucher qu'un peu de paille dans tous les endroits où la terre est encore trop voisine de ces rochers

Accablés, sous l'ancien régime par une foule d'impôts qu'on a porté au delà de leurs facultés par des garnisons et de fréquentes exécutions. Ces malheureux habitants sont presque toujours hors d'état s'y satisfaire et ne font que végéter. Depuis quelques années, les récoltes en général ont été très mauvaises. Celle cy n'accommodera pas leurs affaires, les vers à soyes, les graines, les légumes et jusqu'aux herbages ont totalement manqué; les laines et les engrais se sont vendus à vil prix, aussi sy cette paroisse n'est incessamment soulagée par quelque gratifications les plus pauvres habitants sont exposés à essayer beaucoup de misère pendant tout l'hiver prochain.

Une autre cause, non moins importante des désagrémens et du malaise des habitants c'est la difficulté de transporter leurs denrées de Cézas à St Hypolite, chef lieu de leur district; le chemin qui conduit à cette ville est des plus affreux, extrêmement rapide et bordé de

précipices dans plusieurs endroits, il est impraticable aux hommes et aux bêtes de somme pendant 5 ou 6 mois d'hiver. Couvert de neige et glaces et de boue il faut cependant et de toute nécessité faire ce voyage plusieurs fois la semaine et porter à dos de mulets aux habitants de St Hipolite, presque tout le bois de chauffage dont ils ont besoin qui le payeraient fort cher sans cette ressource et celle du village de Cambo qui passe par le même chemin.

Il seroit donc essentiel pour ces deux villages et pour la ville de St Hipolite de reconstruire une partie de ce chemin sur le penchant de la montagne opposé au chemin actuel, ce qui seroit un objet de peu de conséquence et favoriseroit cependant beaucoup les habitants de Cézas et de Cambo pour le transport de leur bois et autres denrées à St Hipolite. Ce charroy pourroit alors s'opérer avec des chariots: par ce moyen ils gagneroient beaucoup de temps et ne seroient point en danger de perdre leurs chevaux comme il est arrivé plus d'une fois.

C'est à cette époque que nous allons entendre la voix des habitants qui jusqu'à là nous était transmis par l'intermédiaire des notaires et greffier. En 1792 c'est Jean Delpuech du bout de Cézas (mas de la Condamine) qui devient maire.

Aux citoyens les administrateurs du district de Saint-Hippolyte / Cézas le 8 août 1793/ Citoyens / En réponse de obytérative lettre que vous nous avez en dernier lieu du 25 juillet dernier sur la réquisition de l'arrêté du département du Gard du 18 juillet qui ordonne un rassemblement à Nîmes de mille hommes de la garde nationale pour ales joindre la colonne de l'armée du général Quateaux , nous vous dirons que nous n'avons pas minqué d'assembler notre peû de garde nationale mais nous n'avons pas eû aucun volontaire Delpuech maire

1793 septembre / Aux citoyens administrateur du district de Saint-Hippolyte / Cézas 12 septembre 1793 l'an second de la république/ Citoyen,/Nous vous dirons avec paine que nous avons un homme très sujet a partir dans la première réquisition de Perpignian qu'il n'a pas voulu partir avec les autres mardy dernier et il ne part pas encore, c'est le nommé Jean Ginestier fermier du citoyen Devilas ; nous pouvons que vous dire la vérité.

Le maire de Cézas Delpuech

Jeanjean p c

Je vous prie si vous trouver à propos quoique nous faisons notre devoir de ne dire pas les gens qui vous parlet

1794 22 avril / Au citoyen Boissière agent national du district de St Hippolyte/ Cézas le 3 Floréal An II (22 avril 1794)/ Citoyens/ Lettre que vous m'avez envoyé et décret du 12 frimaire, contenant les amassements des livres parchemins et manuscrit, je vous diray que nous avons pas gran chose, après avoir fait publier et affiché, nous en brullames une partie le jour que nous brullames nos titres féodaux, et aujourd'huy a pas gran chose. Nous faisons cependant amasser tout ce qui reste, que nous aurons chez nous. Nous n'avons pas de cachet pour le mettre sous le celet, Delpuech baille frère du ci devant chanoine es venu nous dire ce matin qu'il avait dans sa maison sous le celet une partie des papiers un parchemin qui pourret servir pour sela, mais quil était sous le celet de son frère.

Salut et fraternité

Delpuech maire

L'école pendant la révolution

En octobre 1794 l'école cesse d'être obligatoire mais le directoire du département du Gard déclare «Il importe donc de donner à la génération suivante une éducation male et

Républicaine, de sorte qu'on ne sauroit différer plus longtemps sans compromettre la liberté, l'établissement des écoles primaires dans toutes les communes ou sections de la République. » On ne badine pas en 1794 avec les autorités, aussi Louis Bertrand officier municipal de Cézas ancien régent de l'école reprend du service jusqu'à son décès en 1800.

La Convention nationale fait envoyer au commune pour les écoles un « Recueil des Actions Héroïques et Civiques des Républicains Français » puis en mars 1795 contre les progrès du fanatisme dans les Campagnes, et encore en avril 1795 Les mémoires d'un détenu pour servir à l'histoire de la tyrannie de Robespierre. On ne sait si les chères têtes blondes cézarines se sont penchées sur ces brochures

Ensuite la pression ayant disparu et les finances étant basses il n'y a plus d'école gratuite. Et Cézas va connaître jusqu'en 1830 des générations d'illettrés

Alors qu'au XVIIIe siècle dans le registre de justice de paix il n'y avait que les habitants de Cézas qui se chicanent pendant la révolution tout le monde se soutient face à l'extérieur hostile. Pendant la période difficile pour les nobles dans les listes incessantes que les autorités communales doivent établir pour contrôler tout, les nobles de Girard de Valloubière disparaissent seul le nom de leur fermier apparaît.

En 1793 Cézas doit envoyer 3 hommes à l'armée du Var à Antibes : deux seront des travailleurs extérieurs.

En 1796 Jacques Roman Aigoïn ex prieur de Cézas, ex curé de Monoblet, ex prêtre de la déesse raison achète le presbytère de Cézas pour 1800fr ; Il va s'y marié et aura 6 enfants. L'église reste bien communal comme monument.

En 1797 c'est Augustin Audibert bourgeois de Cézas qui est en tête des revenus, suit Paul Devillas, des de Girard, puis les Delpuech du fond et les Delpuech du bout. Augustin Audibert a un revenu estimé de 283 livres et 2 livres pour Jean Massal journalier , les deux bouts de la liste.

En 1799 il est établi un tableau des fonctionnaires publics du district avec des commentaires : pour Cézas Urbain Delpuech et Augustin Audibert : connaissant mieux l'agriculture que la partie administrative ; ils sont véritablement ce qu'on appelle de braves gens attachés au régime actuel

Pour Aguzan (rattaché à Conqueyrac) le commentaire : vieillard respectable par son age et ses vertus privées, administrateur bon pour sa commune ou il n'a rien à faire.

XIXe siècle

La population s'accroît encore au début du siècle ; de nouveaux venus s'implantent : Joseph Descombette venu de Lozère, Jacques Forestier également de la Lozère cultivateur, Pierre Fougairolles agriculteur de Sumène, Jules Beaux de Lasalle, Joseph Teulon agriculteur de Sumène , Isidore Sauzet propriétaire de Saint-Roman de Codières.

Le village atteindra son apogée de population en 1826 avec 167 personnes. Ensuite tout doucement le nombre d'habitants diminuera.

En 1800 Etienne Devillas est nommé maire de Cézas par arrêté du préfet. Urbain Delpuech est nommé adjoint et le maire nomme Jacques Roman Aigoïn secrétaire greffier de la commune

En 1805 le préfet visite Cézas. Il note entre autre : *Il n'y a pas de mendiant; il y a un bureau de bienfaisance; il a un capital de 900f*

Il y a un cabaret

Il n'y a pas de maladie, l'air est pur

Les chirurgiens de Saint-Hippolyte et de Ganges font le service

L'on pratique la vaccine et l'inoculation ⁽²¹⁾

Le plus âgé 93 ans

La plus âgée 90 ans

Il n'y a pas d'instituteur

L'on est contents du percepteur

[Pour venir de la Cadière à Cézas l'on parcourt une gorge affreuse et escarpée; l'on franchit des montagnes d'une moyenne grandeur sur lesquelles croissent le chêne vert, le chêne blanc; l'on aperçoit quelques maisons isolées qui paroissent bien bâties; Ces dans ces montagnes que commence la culture en terrasse; en arrivant sur le territoire de Cézas l'on aperçoit des montagnes sur lesquelles croissent des châtaigniers propres à faire des cercles l'on ne cultive pas la vigne; mais l'on trouve beaucoup de plan de vigne qui rampent sur des arbres: toutes les parties de la montagne propres à produire du grain sont cultivées; le village de la commune tout épars et les maisons sont assez bien bâties et assez bien tenues

La religion catholique est rétabli, le service était fait discrètement à Cézas depuis quelques années par Joseph Delpuech ancien chanoine de la cathédrale d'Alais qui était venu se réfugier dans sa famille en 1793.

Il est prévu d'installer une succursale à Cézas.

A Cézas si l'église est toujours propriété de la commune et dans un état relativement satisfaisant il n'y a plus de presbytère puisque l'ancien est devenu une maison particulière. Devillas qui est protestant et un des plus gros contribuable du village n'a pas envie de devoir payer plus d'impôt pour installer un prêtre dans le village, va freiner autant qu'il pourra.

Cela va être la grande histoire du XIXe siècle

Devillas écrit au préfet, au ministre de l'intérieur et obtient gain de cause : pas de succursale à Cézas . Cézas religieusement est rattaché à La Cadière

En 1820 enfin une ordonnance royale accorde l'érection en succursale à la commune. Un prêtre est nommé Eugène Sanguinède ; les curés vont se succéder tous les 3 à 5 ans. jusqu'en 1914 sauf Hugues Napoléon Didon nommé en septembre 1841 qui partira avant mai 1842. Il était trop innocent il n'avait pas compris que l'évêque voulait une nouvelle église et soutenait les habitants minoritaires qui voulaient conserver l'ancienne Église.

Le problème du logement du desservant n'est toujours pas réglé. En attendant il loue un appartement au château et se rend à l'église chaque jour.

En 1830 Martin Delpuech achète l'ancien presbytère dans le but de le revendre à la commune.

En 1841 le maire y est favorable mais cela contraire les vues de l'évêque qui veut une nouvelle église. Une partie des fidèles préfère aussi la solution de la construction d'un nouveau presbytère dans le village. Le conseil municipal est partagé 5/5 la voix prépondérante du maire l'emporte et le conseil adopte la solution du rachat de l'ancien presbytère.

Une pétition est signé (11 sur 24 pétitionnaires signent d'une croix) . Les femmes sont majoritaires 24 femmes pour 18 hommes pour réclamer un presbytère dans le village.

²¹ - Deux manières de vacciner contre la petite vérole .

1842 Madame Parent de Saint-Hippolyte dame protestante qui a un domaine à Cézas et qui craint d'être imposée plus fortement pour un nouveau presbytère que pour l'ancien, m'a dit à moi même qu'elle emploierait son beaufrère qui est préfet auprès du préfet du Gard en faveur de l'ancien presbytère

Devant la demande des habitants le maire se range de leur avis et en 1844 il est décidé de construire un nouveau presbytère dans le village. Les indemnités reçu pour les dégâts de l'orage de 1840 ont été abandonner volontairement par la presque totalité des habitants et est affecté à la construction.

En 1846 on commence à parler d'un presbytère avec une chapelle à coté.

La commune dépose un dossier d'aide le projet est évalué à 6800 f

En 1856 le montant est passé à 7700f

En 1860 le comte de Saint-Roman donne un terrain

Le financement

souscription volontaire 2383

emprunt remboursable pendant 10 ans 1796

Secours à obtenir du gouvernement 2300

En 1864 on revoie les plans et le devis passe à 4700fr, une souscription rapporte 2602 FR

En 1866 on ne veut plus que construire un presbytère. En 1867 c'est fait

La commune demande l'aide du député André²² pour la construction de la chapelle. Il manque 500 FR ; il envoie 300 f

Fin 1868 nouvel appel à M André pour la chapelle les fonds manquent pour terminer.

1869 Mr André envoie à nouveau 300 f

1868 Cette église (le prieuré de Cézas) mal posée pour la commodité des paroissiens a été récemment remplacée par une jolie petite église romane, construite au pied du village sur un terrain donné par M. de St Roman. Cet édifice a été élevé au moyen des généreux sacrifices des habitants et d'un simple berger (Auguste Ollier) résidant à Cézas depuis 45 ans; cette église date de 1868, ainsi que le presbytère actuel; le cimetière est resté auprès de l'ancienne église. Goiffon 1881 Dictionnaire du diocèse de Nîmes.

Autre problème les tentatives de regroupement de communes. Cézas va devoir se battre pour ne pas être regrouper avec Sumène ce qui était prévu par la préfecture.

Cela va commencer par le rattachement de Cézas à la justice de paix de Sumène en 1801 suite au changement de canton. Le maire fait remarquer que « *quoique les distances de Cézas à Sumène et à Saint-Hippolyte soient à peu près les mêmes leurs relations commerciales et domestiques, leurs liaisons, leurs habitudes et généralement toutes leurs affaires sont infiniment différentes entre ces deux communes; que tous les habitants de Cézas portent toutes leurs marchandises et leurs denrées aux marchés de Saint-Hippolyte pour les y vendre et y achètent tout ce dont ils ont besoin, et qu'au contraire ils ne se rendent que très rarement à Sumène ou ils ne vendent et n'achètent rien attendu qu'ils n'y trouvent pas les mêmes ressources qu'à Saint-Hippolyte; que ce seroit par conséquent leur faire perdre un tems considérable et précieux surtout dans certaines saisons de l'année en les envoyant à Sumène* »

²² Issu d'une famille protestante originaire des Cévennes. Edouard. Ernest André, succéda à son père comme député du Gard de 1864 à 1870. Il occupa une place importante dans l'église réformée de Paris. Plus connu pour sa collection de primitifs italiens que pour ses interventions à la Chambre. Il se fit construire un hotel particulier pour héberger sa collection. Il épousa Melle Jacquemart.

Le droit d'aînesse a disparu en 1791, les biens sont partagés également entre les héritiers. Cela va être la fin du village car de partage en partage les familles ne pourront plus vivre sur les terres qui leur resteront. Seul le domaine de Cézas se maintiendra mais les propriétaires ne vivent plus à Cézas depuis le début du XVIII^e siècle ; ils sont négociants puis ingénieurs. De Saint-Hippolyte ils vont aller vivre à Alès puis à Paris. Ils accrois seront leur bien en rachetant le mas de Valloubière.

Le mas de la Sumènarie est partagé entre les 4 enfants ; le mas lui-même est partagé en trois et le fils aîné choisi le mas de Védilhe avec les terres autour.

Lorsque Jean Delpuech essayera de faire survivre son mas ; ses filles et ses gendres contesteront le partage et il finira par perdre le mas saisi et racheter par Jean Cruvelier de Valatougès en 1852.

La restauration en 1815 va amener une période de troubles ; c'est la terreur blanche de fin juin à fin août ; dont sont victimes les protestants du fait du vide administratif.

Joseph Augustin Audibert est confirmé comme maire ; des textes dises qu'il est à moitié illettré.

Le commissaire militaire du roi fait désarmer la population et réclame 1500 f au canton dont 50 f à la commune de Cézas qui doit être payer par les ennemis du roi pour l'entretien de ses services. Audibert enjoint immédiatement à Etienne Devillas de payer.

Quelques habitant certifient qu'il est un bon citoyen..

Le maire envoie les gendarmes contraindre Devillas de payer, la note se monte à 70 f puis à 82 f

Devillas va commencer ses réclamations contre l'injustice de lui faire payer à lui seul la taxe et non pas de l'avoir réparti sur tous les habitants comme les autres villages du canton l'ont fait . Il obtiendra gain de cause après de multiples réclamations auprès du sous préfet et du préfet en 1818.

En 1820 après l'élection d'une chambre ultra réactionnaire un impôt est voté pour le service funèbre et expiation du 21 janvier 1792 d'un montant de 40f, somme énorme pour Cézas. Il sera reconduit pendant plusieurs années.

En 1821 une circulaire du préfet enjoint le maire d'organiser une fêtes pour célébrer la naissance du duc de Bordeaux héritier du trône.

Le maire Jean Delpuech, Louis Jeanjean adjoint et les membres du conseil municipal délibèrent et décident :

Il sera fait une distribution de 24 livres usuelle du pain aux indigents de la commune

Un tambour sera placé sur la place publique pendant la journée ou il sera exécuté des danses champêtres

A l'entrée de la nuit il sera allumé un feu de joie sur la place publique et immédiatement après les fenêtres des maisons de la commune seront illuminées

La dépense, se porte à 10 f

En 1821 La commune essaie en vain de se faire à nouveau rattacher au canton de Saint-Hippolyte. *La commune de Sumène est presque étrangère pour nous, rien ne nous y appelle, tandis que la ville de Saint-Hippolyte, éloigné de Cézas de la même distance que celle de Sumène offre des communications infiniment plus faciles et présente les plus grands avantages.*

Sumène rétorque que : *Que les habitants de Cézas portent également leur bois de chauffage à Sumène dont les mines de houille font une très forte consommation, et leurs autres productions qu'ils y vendent avec plus d'avantage, surtout leurs bled de semence et leur bois dougat et cerclière* (Ce qui est de notoriété publique) et qu'ils y viennent chercher les regains et autres fourrage nécessaire pour leurs nombreux troupeaux et leurs bête de somme. Que leur communication avec Sumène sont si familière pour eux que tout les dimanche la plupart des habitant de Cézas chef lieu viennent régulièrement y entendre la messe ce qu'ils ne feraient point si St Hyppolite était plus près*

La demande de Cézas est repoussée par le préfet.

La commune doit s'occuper de la salubrité de la fontaine publique. Le lavage du linge ne doit pas s'y faire car cela incommode les bêtes qui viennent y boire.

La commune a comme toujours de graves problèmes pour l'entretien des chemins toujours à recommencer chaque printemps et chaque automne.

Ce sont les habitants qui donnent des journées de travail secondés par leurs bêtes de trait ; le recensement des hommes et des bêtes est donc faite en 1825.

En octobre 1827 le travail des hommes ne suffit pas tellement les dégradations ont été importantes demande d'aide est faite.

en 1840 l'orage du 24 septembre a presque complètement détruits les chemins vicinaux . Ce sont encore les hommes du village qui sont réquisitionnés pour faire la remise en état. Il n'y a pas que les chemins qui ont souffert les cultures aussi quasiment toute les famille ont eu des pertes. Le total se montent à 16383f

En 1831 une enquête est ouverte pour rattacher la commune de Cézas à Sumène ; refus unanime car perte de l'instituteur et du curé. En 1838 c'est toujours d'actualité.

Fabrication du plan cadastral décidé début du XIX ; ne sera fait à Cézas qu'en 1841 après beaucoup de pression de l'administration après avoir demander l'attribution d'un secours. Le député du Gard intervient auprès du cabinet du préfet.

Contenance:

Propriétés non bâties et propriétés bâties: 869 hec 38 a 80 c

Église et cimetière: 7ares? 72

Chemins et place publique 7h 26a 91c

Rivière et ruisseau 8 h 84 a

Le curé se plaint du nouveau maire Joseph Augustin Delpuech qui est un mauvais chrétien et refuse tous travaux à l'église.

En 1841 apparaît un nouvel impôt celui sur les portes et fenêtres. Ce qui entraîne la fermeture de fenêtre.

En 1841 Jean Pierre Meissonnier de Cézas se regroupe avec 13 habitants de Sumène, Saint-Hippolyte , St Martial et st Laurent le minier . Ils misent chacun 800 FR pour constituer une caisse qui servira à payer un remplaçant si l'un de leur enfant et tiré au sort pour partir soldat.

1845 8 juin 1845 Avis sur l'établissement d'un service quotidien pour la distribution de dépêches

Considérant que la commune n'a que 139h que l'industrie y est purement agricole et qu'aucun de ses habitants n'exerçant de profession commerciale la correspondance se borne presque aux affaires administratives qui sont elle même peu étendue que d'autre part le service du transport de dépêches est pénible puisque le piéton partant de Sumène pour se rendre à Cézas a à parcourir une distance de plus de 7500m par un chemin mauvais et montueux que les neiges en hiver rendent plus difficile que cette distance augmente selon la position de quelques métairies isolées délibère qu'il n'est d'avis qu'il n'y a pas nécessité d'établir pour la commune de Cézas un service quotidien pour la distribution de dépêche et que ce service étant fait de deux jours l'un paraît suffisant aux besoins de l'administration et des habitants.

En 1851 la population de Cézas est de 145 pour 153 en 1846 ; 143 catholiques et 3 protestants pour 27 maison et 32 ménages.

En 1851 les 45 votants plébiscite Napoléon comme président de la république

En 1852 sur 51 électeurs 45 votent pour le rétablissement de l'empire et 6 s'abstiennent

1863 27 mai Mr le sous Préfet

La candidature de M le comte de St Roman⁽²³⁾ en opposition à celle de M Ernest André est aujourd'hui officiellement connue dans la commune, je ne puis rien préjuger au sujet des suffrages qui pourraient être obtenus de part et d'autre, mais j'ai lieu de croire que la majorité des électeurs votera en faveur du candidat gouvernemental. Il pourrait arriver aussi, qu'à cause des travaux agricoles de la saison, l'éducation des vers à soie on ait à constater des abstentions. AC

1874 inauguration du chemin de fer le Vigan Sumène Saint-Hippolyte Sommières Lunel

Le bureau de charité

Il fonctionne toujours ; maintenant les dons concernent toujours le pain mais aussi de l'argent, de la viande, les honoraires des médecins et les médicaments.

Le 12 août 1840 on lit dans le registre : *Marguerite Puech native de cette commune ayant été placée pour des raisons d'inconduite dans une maison de refuge⁽²⁴⁾ à la ville de Montpellier et ladite maison a demandé aux parents de la dénommée la somme de 300 f pour la garder pendant toute sa vie que les frères de ladite tout pauvres qu'ils soient ont néanmoins donné sur le champ la somme de 200f afin que leur soeur fut désormais éloigné des pierres d'achoppement mais que comme lesdits Puech sont fort pauvres ils ne peuvent en conséquence faire face a toute ladite somme qu'a demandé la maison de refuge; le bureau donne 100f ;*

Marguerite est âgée de 19 ans et elle a mis au monde en février un enfant né de père inconnu.

L'école

En 1819 il y a 3 garçons et 3 filles qui sont enseignés à l'école privée de Cézas pour 37 enfants pouvant être scolarisés.

A partir de la loi Guizot en 1833 les communes doivent compléter la rétribution scolaire des parents, prendre en charge la maison d'école et le logement de l'instituteur. Un comité local d'enseignement communal est établi. Il est chargé de recruter l'instituteur.

²³ - Il représente l'opposition légitimiste; il habite Paris. Huart

²⁴ - maison de refuge: maison d'asile pour les indigents, ou de correction pour des femmes qu'on veut retirer du désordre. Littré

A partir de cette date un instituteur est présent la majorité du temps à Cézas, avec des périodes de vacance, entre une démission et un nouveau recrutement.

La rétribution mensuelle à payer par chaque élève est fixée à 1 FR ou 1,5 FR. puis à partir de 1845 à 2 et 1,5fr suivant l'âge.

La commune paie le salaire, le loyer de la location de l'école, une indemnité de logement à l'instituteur. Elle reçoit une subvention.

Chaque année des enfants sont admis gratuitement (entre 3 et 5). Les raisons indiqués sont : cultivateur indigent, domestique indigent, fermier surchargé de famille, maladie du père...

En 1845 l'école devient communale et non plus privée

En 1845 Joseph Delpuech (1821-1862) est recruté comme instituteur Il est né à Sumène d'un père sumènois et d'une mère cézarine. Il est élevé à Cézas.. Il habite chez son frère ou il enseigne. Il va y rester jusqu'à son décès en 1862. C'est un enfant du pays. Les Césarins sont à l'aise avec lui, ce qui n'était pas toujours le cas avec les instituteurs extérieurs. Aussi le maire tient à le garder et quoiqu'il ait manqué son brevet de capacité il témoigne que c'est un bon instituteur et *demande qu'il soit maintenu*

Renseignements fournis par M. L'inspecteur primaire de l'arrondissement: Instituteur d'une conduite irréprochable et d'une moralité parfaite, zèle, dévouement, considération; capacité médiocre.

Après la mort de Joseph Delpuech, la commune va recruter des maîtresses d'école (traitement 400 FR pour 700 FR pour un instituteur) et va essayer d'obtenir des religieuses enseignantes sans succès. Les démêles entre les institutrices et les habitants ne vont pas cesser

En 1868 l'inspecteur primaire écrit au maire de Cézas :

La maison d'école n'a parait-il qu'une seule chambre réservée par le propriétaire; de sorte que l'institutrice est obligée de coucher au grenier où l'air et le froid pénètrent de tous côtés; la cuisine seul appartement de Melle Faure, a un grand nombre d'ouverture qui y occasionnent beaucoup de courant d'air. Enfin la salle de classe est mal pavée, et pour y arriver de la cuisine, on est obligé de passer par une trappe; autrement l'institutrice doit faire un long trajet pour se rendre dans sa classe.

En 1880 est décidé la construction d'une maison d'école avec un logement pour l'institutrice. Elle est construite en 1884/1885 avec l'aide d'un emprunt. Elle est située sur la place publique. Derrière est construit un petit appentis pour servir de mairie. C'est maintenant une habitation.

Les faits divers

En 1827 la brigade de Gendarmerie de La Salle arrête Auguste Audibert de Cézas au motif qu'il n'a pas de passeport et il est conduit au Vigan devant le procureur du roi. Il est jugé avec son berger un mois après.

que ces gendarmes étant en fonction ledit jour et passant sur le chemin de Sumène au Vigan rencontrant un troupeau de bêtes à laine et plusieurs hommes qui le conduisaient, qu'ilz questionnèrent le premier de ces hommes qui était à la tête du troupeau pour savoir s'il était porteur de papiers en règle et ils furent satisfait de ses réponses, que bientôt après et lorsque les gendarmes passèrent au devant d'Augustin Audibert l'un des prévenus qui se dit Maître du troupeau, il leur demanda pourquoi ils avaient arrêté la marche de son berger et lui avaient demandé ses papiers ajoutant que les papiers étaient sous la semelle de ses soulier, les gendarmes lui demandèrent alors s'il plaisantait ou non, il répondit que non et réitéra le

même propos, sur cela les gendarmes lui ayant demandé s'il avait lui même des papiers il dit qu'il ne voulait les leur montrer que devant le maire à Sumène, ces diverses manières de parler peu convenable indisposèrent les gendarmes qui arrêterent Audibert pour le conduire au Vigan devant Mr le procureur du roi Louis Balmes autre prévenu et berger du Sr Audibert voulut sy opposer et il fut arrêté comme son maître et conduit au Vigan

il est condamné pour outrage et menace envers dépositaires de la force publique à 50 FR d'amande et aux dépens

2) fait divers

1844 Entre monsieur le procureur du Roi poursuivant d'office d'une part et Jules Beau âgé de 29 ans propriétaire cultivateur natif de la commune de la Salle demeurant au hameau de Lacroix commune de Cézas c

Il résulte que le 12 oust dernier Jules Beau prévenu se retirant de la fête votive de St Roman pour se rendre a son domicile dans la commune de Cézas rencontra la veuve Lafond de Cognac avec sa fille Louise Lafond, quelles lui demandèrent la route la plus courte pour se rendre à Ganges, que ledit Beau leur offrit de les accompagner et de leur montrer un chemin raccourci qui leur éviterais une grande partie du chemin quelles avaient à parcourir, que ces deux femmes ayant accepté son offre ils cheminèrent pendant quelque temps et qu'arrivés à un point du chemin d'où l'on apercevait la ville de Ganges, Beau conseilla à la mère Lafont de rétrograder et de se retirer à Cognac lieu de son domicile, offrant, dit il d'accompagner sa fille jusqu'à la vue de la grande route, qu'en effet la veuve Lafond les ayant quittés il continua son chemin avec Louise Laffont et se chargea même de porter le cabas de cette dernière, qu'enfin arrivés à un endroit de la route assez désert d'où l'on apercevait la baraque de Ginestous il dit à Louise Lafond qu'elle pouvait continuer son chemin toute seule, mais que pour le payer de la peine qu'il avait prix cela méritait bien une embrassade de sa part, ce à quoi Louise Lafond se refusa et lui dit de lui rendre son cabas; qualors ledit Beau la prit par la main et l'ayant attirée à lui elle fut renversée à terre par la secousse quelle éprouva ou par la terreur que lui causa l'entreprise de Beau, qu'ayant crié, celui-ci s'empessa de lui fermer la bouche avec une de ses mains pour l'empêcher de crier; mais que Louise Lafond s'étant relevée elle prit son cabas et toute effrayée quelle était elle continua sa route, qu'au lieu de la citerne ou la dite vit arriver pale et effarée qu'ayant demandé la direction du chemin qu'elle avait encore à suivre, le garde champêtre du lieu de Ginestous la voyant triste et pleureuse, la prit sous sa protection et la mena dans son domicile où sa femme lui fit prendre un verre d'eau sucrée pour la remettre de la frayeur qu'elle avait éprouvée, que là elle raconta au dit garde ce qui venait de lui arriver de la part dudit Beau et qu'ensuite ce garde la fit accompagner par sa jeune fille pour lui enseigner le chemin qui devait la conduire à Ganges.

Il est condamné à 10 jours de prison et 50 f d'amende et aux dépens

3) 1867 28 décembre Sauzet Isidore prévenu de tentative de vol âgé de 27 ans propriétaire né à St Roman de Codières demeurant à Cézas condamné à 6 jours d'emprisonnement et 16f d'amende + frais 28,80f

PV des gendarmes de Sumène

" le 14 décembre à Sumène le prévenu Sauzet a tenté de soustraire frauduleusement une paire de sabots dans une maison et au préjudice de Junier Maillé sabotier audit Sumène, ce qui constitue le délit de tentative de vol..."

4) 1868 N° 153 16 mai 1868 tribunal correctionnel du Vigan. Jean dit Escudier⁽²⁵⁾ berger chez Domergue fermier demeurant à la Coste commune de Conqueyrac..

²⁵ - escudelier marchand d'écuelle

Il est prévenu du délit de chasse constaté sur le territoire de la commune de Conqueyrac suivant PV dressé par Dadre Laroque garde particulier résident à Saint-Hippolyte à la date du 16 août dernier.

défait du prévenu

Il s'est livré à la chasse à l'aide de piège et ce qui constitue le délit de chasse avec engins prohibés.

Condamné à 6 jours de prison, 50f d'amende

1868 Le maire de Cézas écrit : « 25 juin 1868

Mr le procureur impérial.

J'ai reçu avec votre lettre du 24 de ce mois un avertissement pour le nommé Jean dit Escudier berger demeurant dans cette commune condamné le 16 mai 1868 par le tribunal correctionnel du Vigan à 6 jours de prison.

Cet individu est momentanément absent il a été conduit des bribis à la montagne pour y passer la saison d'été et ne rentrera que dans le mois d'octobre. Dès son arrivée je le ferai prévenir et lui ferai remettre l'avertissement que vous lui adressez aujourd'hui; Je ne saurai vous dire l'endroit où il a été conduit ses moutons mais si rien ne s'y oppose, je serai d'avis d'attendre son arrivée, et je l'engagerai moi même à se constituer prisonnier immédiatement; J'espère Mr le procureur impérial que vous voudrez bien surseoir à l'incarcération du délinquant jusqu'à l'époque ci dessus indiquée »

3 juillet 1868

Mr le procureur impérial

J'ai fait passer au maître de Jean Escudier de votre lettre du 27 juin dernier et je l'ai prié de me donner les renseignements demandés.

Voici l'endroit où se trouve Jean Escudier:

La Bastide commune des Estables canton de Chateauneuf de Randon département de la Lozère.

1868 8 juillet 1868

M. Jean Escudier berger

Je vous adresse ci joint un avertissement que j'ai reçu de M le procureur impérial qui vous invite à vous présenter sans délai à la maison d'arrêt du Vigan pour y subir la peine de 6 jours d'emprisonnement résultant d'une condamnation prononcée contre vous par jugement du tribunal correctionnel du Vigan pour délit de chasse. Je vous engage à vous rendre au Vigan le plus tôt possible.

XXe siècle

La population continue de diminuer. 117 personnes en 1900

En 1905 loi de séparation de l'église et de l'état. Le conseil municipal met la plus mauvaise volonté à exécuter les circulaires du ministre des cultes ; le préfet s'impatiente et en 1908 met en demeure de lui répondre dans les 8 jours et lui faire connaître la situation entre le curé et la commune en ce qui concerne le bail du presbytère.

Enfin un bail est signé et on apprend à cette occasion qu'un tiers des maisons de Cézas sont vacantes en 1908.

En 1910 l'activité consiste essentiellement en: élevage des moutons (1225), de chèvres 60 , des porcs , élevage des vers à soie, culture du mûrier, élevage du châtaignier, vente du bois de

chauffage dans les bourgs des environs convoyés sur des mulets., mais aussi culture du blé, de l'avoine de l'orge des pomme de terre de la betterave fourragère et du choux fourrages, de la rave, des vesce, du seigle, de la luzerne, du buis, de la vigne

En 1925 on produit 250 quintaux de charbon de bois, et 5000 kf de fagot, 1100 kg de bois de chauffage, 929 kg de laine en suint ; de 40 à 60 kg de miel,

En 1912 on construit un chemin vicinal entre Cézas et La Cadière jusqu'au point de jonction avec le chemin vicinal ordinaire de Cambo. Quasiment tous les matériaux proviennent de Cézas :

moellon, pierre galet, dalles, sable sauf la chaux le ciment et tuyau qui viendront de Cruas et Grenoble. Le devis est de 68500 FR

1914 la guerre tue 3 fils de Cézas :

Marius Puech 163e régiment d'infanterie tué le 17 janvier 1915 à Xivray Meuse à l'age de 38 ans. Il laisse une femme et 3 enfants qui quittent Cézas

Émile Célestin Jacques Forestier soldat 92^{ème} régiment d'infanterie

Mort pour la France le 8 mai 1916 au Bois des Corbeaux Meuse. Il avait 21 ans

disparu le 8 mars 1916 ; décès fixé à cette date par jugement du tribunal du Vigan le 22 juillet 1921.

Joseph Delpuech du 84e régiment d'infanterie décédé le 12 janvier 1918 à Cézas des suites de maladie contractée en Orient à l'âge de 24 ans

Il se bat dans les Ardennes puis en champagne en 1915. Il embarque fin octobre 1915 à Toulon pour Salonique sur « L'Indiana » ou « le Provence » pour l'armée d'Orient.

Il rentre en 1917 à Cézas pour mourir

En 1921 les habitants ne sont plus que 63.

En 1924 on résille le bail du presbytère car Mr le curé est parti et ne sera pas remplacé.

En 1925 M Parran vend à m Adrien Delpuech tous ses biens à Cézas.

Les Delpuech sont fermiers de ses biens depuis au moins 3 générations.

1930 Vers les années 1930 le facteur de Sumène montait à Cézas à pied et redescendait par et la Cadière. on lui donnait un billet de train et il prenait le train de 13 h un quart à la gare de la Cadière jusqu'à Sumène. Récit oral de l'ancien facteur le 7 septembre 1996 à Sumène à la journée des associations.

École

Les relations vont s'apaiser entre habitants et institutrices.

L'école sera fermée entre 1941 et 1949 pas manque d'enfants à scolariser. Elle sera rouverte lors de l'installation de M et Mme Durand et leur 4 enfants scolarisables. Le premier octobre 1949 une nouvelle institutrice est nommée. Les derniers travaux à l'école seront effectués en 1954. Ensuite l'école sera fermée. Elle sera vendue vers 1960 et deviendra une maison d'habitation.

Le bureau de bienfaisance continue à distribuer du pain et des denrées alimentaire et des secours en argent.

Le bureau de charité dépendant de l'église est devenu le bureau de bienfaisance dépendant de la commune depuis la séparation de l'église et de l'état
En 1944 il fonctionne toujours.

Le poste le plus important du budget municipal reste toujours l'entretien des chemins vicinaux.

1941 9 juin 1941
liste des propriétaires de Cézas
Delpuech Emilien veuve née Descombette
Fougairolles Julien
Descombette Isidore
Fesquet Julien
Fesquet Edmond
Ginestier Jean
Delpuech François
Meyrueis Paul
Jalbert Pierre
Jeanjean Albert AC Cézas 2H3

1941-1945 Service du ravitaillement registre nouvelles cartes d'alimentation
1ère liste 28 personnes
Farguel Henri berger né le 1 X 1924
Boizeau Jeanne née le 5 mai 1913 institutrice
Boizeau Joséphine née Villard 14 mai 1883 sans profession
Delpuech François la Croix
Delpuech Emma la Croix
Descombette Isidore Aiguebonne
Fougairolles le mas
Jalbert Védille
Jeanjean Le Ferrand
Delpuech Octavie Cézas le mas
AC Cézas 2H4

1944 Des réfractaires au service du travail obligatoire en Allemagne se cachent à Valloubière. Les soldats allemands font une descente en pure perte; il n'y a plus personne lorsqu'ils arrivent. Ils arrêtent le maire de Cézas Madame Delpuech et l'un de ses fils. Par chance ils seront relâchés alors que beaucoup d'otages arrêtés dans cette période seront assassinés (pendaison de Saint-Hippolyte-du-Fort et de Nîmes).
Un déserteur allemand se cachera à Cézas avant la libération.

En 1945 il n'y a plus que 6 familles et 23 personnes.

En 1952 le conseil général a décidé la création d'une forêt départementale dans le massif de la Fage qui serait reboisé en vue de la régularisation du régime du Vidourle ... a la suite de cette décision la conservation des eaux et forêts a dressé pour chacune des 6 communes intéressées de Cambo Saint-Roman Cros Saint-Hippolyte Cézas et La Cadière le Plan et l'état parcellaires des terrains qui doivent être acquis par le département

1953 Déclaration d'utilité publique pour l'expropriation et reboisement de la Fage ; immeubles ils ne seront acquis par l'administration que si l'on ne peut s'en dispenser il sera procédé alors à une évaluation

En 1954 dernier recensement effectué à Cézas il y a 19 habitants.

La moitié des terres de la commune est exproprié ; Mme Delpuech et ses fils quittent Cézas.
L'ONF reboise avec des pins.

Le 23 janvier 1959 la commune de Cézas est rattachée à Sumène par arrêté préfectoral.
Il reste 3 habitants.

Une autre histoire va recommencer pour le hameau qui compte actuellement entre 20 et 25 habitants.

Cézas 18 juin 2010